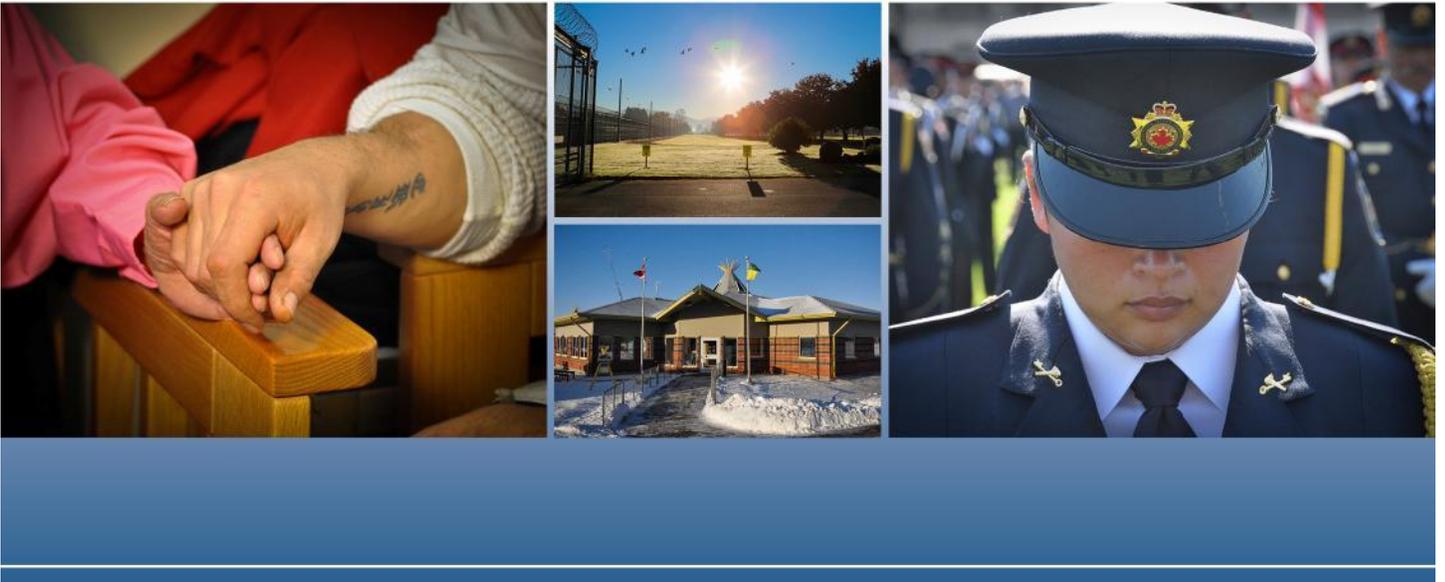




# SERVICE CORRECTIONNEL CANADA

TRANSFORMONS DES VIES. PROTÉGEONS LES CANADIENS.



## RAPPORT DE RECHERCHE

### Interventions correctionnelles pour les délinquants radicalisés : Examen de la documentation

**2023 N° R-463**

N° de cat.: PS83-3/463F-PDF

ISBN: 978-0-660-47102-0

Ce rapport est également disponible en anglais. Pour en obtenir un exemplaire, veuillez vous adresser à la Direction de la recherche, Service correctionnel du Canada, 340, avenue Laurier Ouest, Ottawa (Ontario) K1A 0P9.

This report is also available in English. Should additional copies be required, they can be obtained from the Research Branch, Correctional Service of Canada, 340 Laurier Ave. West, Ottawa, Ontario K1A 0P9.



Service correctionnel  
Canada

Correctional Service  
Canada

Canada



Service correctionnel  
Canada

Correctional Service  
Canada

Canada 

**Interventions correctionnelles pour les délinquants radicalisés : Examen de la  
documentation**

Angela Smeth

Sarah Cram

et

Tara Beauchamp

Service correctionnel du Canada

2023





Service correctionnel  
Canada

Correctional Service  
Canada

Canada 

## **Remerciements**

Les auteurs tiennent à remercier tous ceux qui ont participé au processus de consultation, notamment le Secteur des opérations et des programmes correctionnels (Carmen Long, Caroline Matthews, Thana Ridha et Marie-Lynn Beriau). Nous remercions aussi Dena Derkzen et Andrea Moser de leur examen et de leurs observations quant au présent rapport.



Service correctionnel  
Canada

Correctional Service  
Canada

Canada 

## Résumé

**Mots clés :** *délinquants radicalisés, interventions, évaluation, formation du personnel*

Au cours des dernières années, la Direction de la recherche du Service correctionnel du Canada (SCC) a contribué à la recherche sur les délinquants radicalisés incarcérés dans les établissements fédéraux. Le SCC décrit un délinquant radicalisé comme un « délinquant motivé idéologiquement, qui commet des actes violents, qui aspire à les commettre, qui complot à cette fin ou qui en fait la promotion afin d'atteindre des objectifs idéologiques » (SCC, 2012). L'examen de la documentation a été réalisé afin d'explorer les pratiques exemplaires liées aux interventions correctionnelles pour les délinquants radicalisés dans le monde entier. Les évaluations du risque, les stratégies de gestion de la population, les interventions, les programmes de réinsertion et la formation du personnel ont été examinés. Les conclusions de cet examen de la documentation visent à appuyer et à évaluer les initiatives du SCC liées à la gestion de délinquants radicalisés et à la formation du personnel.

Dans l'ensemble, il n'existe pas d'évaluation universelle du risque pour les délinquants radicalisés, car les services correctionnels ont élaboré leurs propres modèles en fonction des considérations opérationnelles propres à leur population de délinquants. La majorité des administrations utilisent une approche structurée du jugement professionnel pour évaluer les risques, qui comprend des lignes directrices explicites sur les facteurs à prendre en compte, mais la combinaison de ces facteurs et l'évaluation globale du risque sont laissées au jugement professionnel de l'évaluateur. On se demande si ces évaluations du risque sont fiables et valides en raison du nombre relativement faible de délinquants radicalisés dans de nombreuses administrations et de la diversité de la population de délinquants radicalisés.

En général, cinq stratégies de gestion des populations sont utilisées : la séparation, l'isolement, la concentration, l'intégration et la dispersion. Les stratégies de gestion sont choisies en fonction de divers facteurs, comme les ressources disponibles et le nombre de délinquants radicalisés. Certaines administrations choisissent une stratégie de gestion au cas par cas ou en fonction de l'affiliation extrémiste, des croyances et des idéologies du délinquant, tandis que d'autres ont mis en œuvre une seule stratégie pour tous les délinquants radicalisés.

Les interventions visent généralement la déradicalisation ou le désengagement. La déradicalisation se concentre sur les croyances et l'idéologie du délinquant radicalisé, tandis que le désengagement vise son comportement et ses actions. Cependant, il n'existe pas d'approche unique en matière de services d'intervention pour les délinquants radicalisés. Les programmes correctionnels devraient plutôt être adaptés aux contextes locaux.

Les renseignements concernant les programmes de réinsertion étaient limités. Il semble que seules quelques administrations disposent de programmes de réinsertion spécialement destinés aux délinquants radicalisés. En général, ces programmes visent à ce que le délinquant radicalisé établisse des liens prosociaux, trouve un emploi et, s'il y a lieu, soit encouragé à poursuivre ses études.

La formation du personnel de la plupart des administrations se concentre sur les signes de radicalisation au sein de l'établissement et sur les méthodes de signalement. Dans certaines administrations, la formation comprend également un enseignement sur l'islam afin d'accroître les connaissances et la sensibilisation du personnel, de sorte qu'il soit en mesure de faire la distinction entre les enseignements musulmans et les idéologies extrémistes. Plusieurs services correctionnels proposent une formation à l'ensemble du personnel, tandis que d'autres ne forment que le personnel qui interagit avec les délinquants radicalisés.

Dans l'ensemble, l'examen de la documentation a permis de dégager des thèmes communs qui soulignent l'importance de recourir à une approche personnalisée et individualisée de la gestion des cas, tout en ayant à une approche globale et multidisciplinaire, ce qui est actuellement le cas au SCC.



Service correctionnel  
Canada

Correctional Service  
Canada

Canada 

## Table des matières

Remerciements.....	ii
Résumé.....	iii
Liste des annexes .....	v
Introduction.....	1
Aperçu du SCC .....	1
Pratiques d'intervention du SCC .....	4
Délinquants radicalisés et pratiques dans d'autres administrations correctionnelles .....	5
Pratiques d'évaluation.....	5
Pratiques de gestion .....	9
Pratiques en matière d'intervention .....	13
Programmes de réinsertion .....	17
Formation du personnel .....	19
Conclusions.....	24
Bibliographie.....	26



## Liste des annexes

Annexe A : Examen des différentes administrations .....	30
---	----



## **Introduction**

Au cours des dernières années, la Direction de la recherche du Service correctionnel du Canada (SCC) a apporté une contribution importante à l'ensemble de données probantes entourant la population de délinquants radicalisés sous responsabilité fédérale. Par exemple, une équipe de recherche a produit un rapport portant sur l'examen du profil de la population de délinquants radicalisés du SCC, y compris les motivations et les besoins liés aux facteurs criminogènes propres aux délinquants radicalisés incarcérés dans les établissements fédéraux, ainsi que sur l'adéquation des interventions offertes par rapport aux besoins ciblés. En outre, les recherches du SCC ont permis d'examiner les pratiques exemplaires internationales et les leçons retenues sur la gestion efficace des délinquants radicalisés. Dans l'ensemble, ce travail a contribué à informer les décideurs et les intervenants tant internes qu'externes et à faciliter l'établissement de partenariats et la communication de renseignements aux échelons local, régional, national et international. Bien que des avancées importantes aient été réalisées dans ce domaine, on reconnaît que la recherche sur la radicalisation et l'extrémisme violent nécessite des données probantes supplémentaires, particulièrement en ce qui concerne les interventions correctionnelles et la formation du personnel sur les délinquants radicalisés. L'objectif de la présente recherche est de réaliser un examen de la documentation internationale sur les pratiques exemplaires en matière d'interventions correctionnelles utilisées auprès des délinquants radicalisés. La documentation sur la formation du personnel (p. ex. la détection, le signalement et les options ou les stratégies d'intervention) sera également examinée. Les résultats de cet examen de la documentation viseront principalement à appuyer et à évaluer les initiatives du SCC liées à la gestion des délinquants radicalisés et les initiatives de formation du personnel.

### **Aperçu du SCC**

Le SCC décrit un délinquant radicalisé comme un « délinquant motivé idéologiquement, qui commet des actes violents, qui aspire à les commettre, qui complot à cette fin ou qui en fait la promotion afin d'atteindre des objectifs idéologiques » (SCC, 2012). Ainsi, les expressions « extrémiste violent » et « délinquant radicalisé » seront utilisées de façon interchangeable, selon le contexte. Les délinquants radicalisés représentent actuellement moins de 1 % de la population carcérale fédérale canadienne (Conley, 2019). Le SCC a élaboré des évaluations et des interventions fondées sur les principes du risque, du besoin et de la réceptivité (RBR) depuis 1989 (Andrews et Bonta, 2010; Andrews et coll., 1990; Michel et Stys, 2014). Le principe du risque veut que les services d'intervention les plus intensifs soient réservés aux délinquants les plus à risque. Le principe du besoin veut que les

programmes d'intervention et de traitement ciblent les facteurs dynamiques liés au comportement criminel. Le principe de la réceptivité veut que les services utilisent des thérapies cognitivo-comportementales (réceptivité générale) et s'occupent des facteurs qui influencent la capacité à terminer le traitement avec succès (réceptivité spécifique; Andrews et Bonta, 2010; Andrews et coll., 1990). À l'heure actuelle, les délinquants radicalisés effectuent la même évaluation initiale que les autres détenus, et les orientations vers les programmes sont effectuées en fonction du niveau de besoin et de risque évalué (Axford et coll., 2015). Les renseignements relatifs au risque et aux besoins liés aux facteurs criminogènes sont évalués au cours du processus d'évaluation initiale des délinquants. Les renseignements tirés des dossiers et des entrevues avec les délinquants sont compilés par le personnel de gestion des cas du SCC pour établir leur profil de risque criminel et leurs besoins dynamiques afin d'établir un plan correctionnel personnalisé (SCC, 2019). Les besoins liés aux facteurs criminogènes sont mesurés au moyen de l'Instrument de définition et d'analyse des facteurs dynamiques révisé (SCC, 2019), qui est utilisé pour évaluer les facteurs dynamiques à l'admission (SCC, 2019). L'objectif est de cerner et de hiérarchiser les besoins liés aux facteurs criminogènes regroupés en sept domaines : emploi et études; relations matrimoniales et familiales; fréquentations; toxicomanie; comportement dans la collectivité; vie personnelle et affective; et attitudes. L'outil comprend des cotes pour chacun des domaines (faible, modérée, élevée ou atout/aucun besoin), ainsi qu'une cote globale de besoins liés aux facteurs criminogènes (faible, modérée ou élevée).

Des recherches antérieures du SCC ont montré que, dans l'ensemble, les délinquants radicalisés différaient sur certaines caractéristiques démographiques et dans des domaines importants liés au comportement criminel par rapport à la population générale des délinquants. Stys et ses collègues (2014) ont comparé les délinquants radicalisés en détention<sup>1</sup> à l'ensemble de la population de délinquants canadiens sous responsabilité fédérale qui étaient en détention dans un établissement du SCC. En ce qui a trait aux caractéristiques démographiques, une proportion similaire de délinquants radicalisés et non radicalisés étaient des hommes, et les deux groupes de délinquants étaient légèrement moins susceptibles d'être mariés ou de vivre en union libre au moment de leur admission. Les délinquants radicalisés étaient plus jeunes au moment de la détermination de la peine que la population générale de délinquants ( $M = 31$  ans [ $ET = 11,4$ ] contre  $M = 34$  ans [ $ET = 11,4$ ]) et ils étaient moins susceptibles d'être citoyens canadiens (Stys et coll., 2014). Dans l'ensemble, les délinquants radicalisés étaient moins susceptibles d'être évalués comme ayant des niveaux élevés de besoins liés aux facteurs

---

<sup>1</sup> Pour des motifs de sécurité, le nombre exact de délinquants radicalisés n'a pas été communiqué; toutefois, il était inférieur à 100 (Stys, Gobeil, Harris et Michel, 2014).

criminogènes ou comme ayant un faible potentiel de réintégration réussie. En ce qui concerne les indicateurs particuliers de risque et de besoin, les résultats ont montré que les délinquants radicalisés étaient plus susceptibles d'avoir un emploi au moment de leur arrestation et d'avoir terminé leur dixième année scolaire. En outre, par rapport à la population générale de délinquants, les délinquants radicalisés étaient plus susceptibles d'être évalués comme ayant de nombreuses connaissances criminelles, mais étaient tout aussi susceptibles d'avoir surtout des amis criminels. Les délinquants radicalisés étaient moins susceptibles d'avoir des problèmes dans leurs relations intimes et d'avoir eu une enfance problématique; ils avaient moins souvent des habitudes problématiques de consommation d'alcool et de drogue, en particulier en lien avec l'infraction commise (Stys et coll., 2014). Les délinquants plus radicalisés avaient des attitudes négatives envers le système de justice pénale et avaient des attitudes intolérantes envers les autres religions (Stys et coll., 2014). Les délinquants radicalisés sont moins nombreux à avoir déjà eu des contacts avec le système de justice pénale et sont moins susceptibles d'avoir déjà purgé une peine de ressort fédéral. Les délinquants radicalisés étaient plus susceptibles que l'ensemble des délinquants d'être condamnés pour des infractions liées au terrorisme, des homicides et d'autres infractions avec violence, et ils purgeaient des peines plus longues ( $M = 9,5$  ans [ $ET = 7,7$ ] contre  $M = 5,4$  ans [ $ET = 4,8$ ]).

Dans une autre étude du SCC, Stys et Michel (2014) ont examiné les motivations et les besoins liés aux facteurs criminogènes propres aux délinquants radicalisés incarcérés sous responsabilité fédérale. Cette étude a permis de catégoriser les motivations idéologiques comme étant celles fondées sur un désir de changement (p. ex. un changement politique ou religieux) ou une réponse à un ou des griefs ou une injustice (p. ex. un grief personnel ou de groupe; Stys et Michel, 2014)<sup>2</sup>. Les motivations criminelles (non idéologiques) ont été catégorisées comme étant celles qui visent à obtenir une récompense ou un gain personnel, notamment : sensations fortes et excitation, statut social, amitié, récompenses religieuses, gain matériel, occasion d'exercer de la violence, sentiment d'identité et sens à la vie, sécurité personnelle (Stys et Michel, 2014). Les résultats ont montré que plus de la moitié de l'échantillon avait des motivations à la fois idéologiques et non idéologiques pour leurs infractions; près d'un tiers avait des motivations purement idéologiques, et près d'un quart de l'échantillon avait des motivations purement non idéologiques. Les motivations idéologiques les plus courantes comprenaient le désir d'un changement politique et le désir de réagir à une panoplie de griefs. Les motivations non idéologiques les plus fréquentes étaient le désir de gain matériel et le désir de se faire des amis. En ce

---

<sup>2</sup> Voir Stys et Michel (2014) pour un résumé détaillé des motivations sous-jacentes aux besoins particuliers des délinquants radicalisés.

qui concerne les besoins liés aux facteurs criminogènes, les domaines les plus courants pour l'échantillon étaient ceux des fréquentations, des attitudes et de la vie personnelle et affective, alors qu'une plus petite proportion a été évaluée comme ayant des besoins dans les domaines de la toxicomanie et du comportement dans la collectivité (Stys et Michel, 2014).

### **Pratiques d'intervention du SCC**

Le SCC n'offre pas de programmes précis ou uniques aux délinquants radicalisés, préférant répondre à leurs besoins liés aux facteurs criminogènes dans le cadre des interventions et des programmes correctionnels actuels (Michel et Stys, 2014). Les programmes correctionnels principaux mettent l'accent sur les facteurs de risque qui contribuent aux comportements criminels et visent à réduire la récidive en aidant les délinquants à changer de manière positive. Il s'agit d'une approche d'intervention holistique qui cible les multiples besoins liés aux facteurs criminogènes. En plus des programmes correctionnels de base, le SCC offre des programmes d'éducation (qui permettent aux délinquants d'acquérir les compétences de base en matière d'alphabétisation, d'aptitude aux études et de perfectionnement personnel dont ils ont besoin pour réussir dans la collectivité), des programmes sociaux (qui proposent des activités sociales, personnelles et récréatives positives) et des programmes professionnels (en vue de fournir aux délinquants une formation professionnelle pertinente afin d'accroître les possibilités d'emploi). Le SCC offre également des services de soutien psychologique et d'aumôniers. Les aumôniers servent de représentants religieux reconnus officiellement dans les établissements et ils facilitent le rapprochement de délinquants avec des membres de leur propre groupe confessionnel. D'après les recherches antérieures du SCC, les délinquants radicalisés présentent des besoins élevés dans les domaines des attitudes criminelles, des fréquentations et de la vie personnelle et affective, qui sont tous ciblés dans les programmes correctionnels actuels. Par exemple, les programmes correctionnels offrent la possibilité d'acquérir des compétences sociales pour aider à créer de nouvelles relations positives de soutien et à établir des limites par rapport aux influences négatives. Ils permettent d'apprendre les liens entre la pensée, les émotions et les comportements.

Michel et Stys (2014) ont examiné les interventions auxquelles un échantillon de délinquants radicalisés a participé et si ces interventions correspondaient à leurs besoins ciblés. Les résultats ont montré que les interventions les plus fréquentes étaient l'emploi en établissement, l'éducation et les services psychologiques, et qu'ils participaient activement à ces programmes. En outre, près de la moitié de l'échantillon a bénéficié au moins une fois d'une forme quelconque de services religieux. Une grande partie des délinquants radicalisés qui avaient un besoin ciblé dans les domaines des attitudes, de la vie personnelle et affective, et de l'emploi et des études ont bénéficié de programmes visant à

répondre à ces besoins (Michel et Stys, 2014). Le SCC n'offre pas de programmes spéciaux qui répondent à certains des besoins particuliers des délinquants radicalisés (p. ex. d'autres attitudes extrémistes violentes comme des attitudes négatives envers le groupe extérieur; Michel et Stys, 2014); néanmoins, il est évident, d'après des recherches antérieures du SCC, que la liste actuelle des programmes d'intervention peut répondre à certains de leurs besoins (Michel et Stys, 2014; Stys et coll., 2014). D'autres recherches sont nécessaires pour déterminer si les interventions actuellement offertes par le SCC (p. ex. les programmes correctionnels de base, les services psychologiques et d'aumônerie) répondent aux besoins associés aux infractions extrémistes violentes.

### **Délinquants radicalisés et pratiques dans d'autres administrations correctionnelles**

Afin d'enrichir la base de connaissances du SCC sur les délinquants radicalisés et d'appuyer et d'évaluer les initiatives du SCC liées à la gestion des délinquants radicalisés, on a procédé à un examen de la documentation internationale sur les pratiques exemplaires liées à l'évaluation, à la gestion, aux interventions et à la formation du personnel<sup>3</sup>.

#### **Pratiques d'évaluation**

En général, les évaluations du risque pour les délinquants radicalisés sont conçues pour évaluer le risque ou la probabilité que l'individu commette un acte violent, ou pour concevoir un plan de gestion approprié, y compris l'affectation des individus à des programmes appropriés (Pressman et Flockton, 2012). Il existe trois approches de l'évaluation du risque pour les délinquants radicalisés : le jugement clinique non structuré, l'approche actuarielle et le jugement professionnel structuré. Le jugement clinique non structuré s'appuie sur un clinicien expérimenté pour porter des jugements fondés sur ses connaissances, son expérience, sa formation et son expertise. Toutefois, cette approche est rarement ou n'est plus utilisée, car elle n'est pas suffisamment fiable ou valide, et elle est vulnérable aux préjugés (Andrews et coll., 2006; van der Heide et coll., 2019). À l'inverse, l'approche actuarielle est un processus formel et objectif; l'évaluation consiste en une liste de questions dans laquelle chaque réponse est notée en fonction d'une échelle de notation établie (van der Heide et coll., 2019). Elle fournit une méthode explicite pour combiner les facteurs de risque, qui sont liés à des estimations de probabilité. Comme les éléments pris en compte sont principalement des facteurs statiques et ne contiennent que peu ou pas d'éléments dynamiques, il n'est pas possible de déterminer des trajectoires de changement. Enfin, le jugement professionnel structuré (JPS), également appelé « approche clinique guidée »,

---

<sup>3</sup> L'annexe A contient de plus amples renseignements sur les pratiques d'évaluation, de gestion, d'intervention et de formation du personnel dans d'autres administrations correctionnelles.

comprend une combinaison des deux approches précédentes (van der Heide et coll., 2019). Le JPS comprend des directives explicites sur les facteurs à prendre en compte, mais la combinaison de ces facteurs et l'évaluation globale du risque sont laissées au jugement professionnel de l'évaluateur (Andrews et coll., 2006).

Quel que soit le type d'approche utilisé, on se questionne sur sa validité et son application sur le terrain (Cherney, 2018). De nombreux délinquants radicalisés sont évalués comme étant à « faible risque » parce qu'ils n'ont que peu ou pas d'antécédents criminels, d'infractions non violentes ou parce que leurs besoins liés aux facteurs criminogènes ont déjà été pris en compte (Cherney, 2018; Powis et coll., 2021). Cependant, il est important de savoir que tous les délinquants radicalisés n'ont pas été condamnés pour des infractions liées au terrorisme ou à l'extrémisme violent. Cela dit, il n'existe pas de lignes directrices sur la manière de traiter les délinquants radicalisés sans antécédents criminels par rapport à ceux qui ont des antécédents criminels importants. En outre, il n'est pas certain que ces outils soient valides et fiables pour les délinquants radicalisés de tous les groupes extrémistes, car beaucoup d'entre eux ont été conçus en fonction d'un groupe extrémiste ou d'une idéologie en particulier (p. ex. les extrémistes islamistes). Le SCC n'utilise pas une évaluation des risques propre aux délinquants radicalisés (Connely, 2019).

Les lignes directrices sur le risque d'extrémisme (*Extremism Risk Guidelines* [ERG22+]) sont le principal outil d'évaluation des risques utilisé en Angleterre et au Pays de Galles. Les ERG22+ ont été élaborées à partir de cas de délinquants visés par la *Terrorism Act* du Royaume-Uni influencée par al-Qaeda, mais elles sont utilisées pour évaluer tout délinquant radicalisé, quelle que soit son idéologie (van der Heide et coll., 2019). Les lignes directrices portent sur l'examen de 22 indicateurs dans trois dimensions : l'intention, la capacité et l'engagement (Skleparis et Augestad Knudsen, 2020). Les résultats des évaluations au moyen des ERG22+ contribuent aux classifications de sécurité, à la mise en liberté sous caution, à la libération et aux interventions ciblées, entre autres décisions (Augestad Knudsen, 2020). L'évaluation est réalisée par un psychologue médico-légal dûment formé ou un agent de probation expérimenté au cours du processus d'admission (Augestad Knudsen, 2020). Dans un premier temps, le processus vise à cerner les facteurs qui ont contribué à l'infraction, puis les évaluations ultérieures sont utilisées pour suivre les progrès des interventions et mettre en évidence les domaines nécessitant une intervention supplémentaire (Augestad Knudsen, 2020). Une étude récente a conclu que les ERG22+ sont un bon outil d'aide à la décision concernant la surveillance des délinquants radicalisés (Powis et coll., 2021). Cependant, elles ne peuvent pas être utilisées pour prédire le risque, car Powis et ses collègues (2021) affirment qu'il est difficile de concevoir un outil précis de prédiction

du risque en raison de la diversité des antécédents, des croyances et des idéologies des délinquants radicalisés.

L'examen du risque d'extrémisme (Extremism Risk Screen [ERS]) et le cadre d'évaluation de la vulnérabilité (Vulnerability Assessment Framework [VAF]) sont deux outils dérivés des ERG22+ et sont également utilisés en Angleterre et au Pays de Galles. L'ERS permet d'évaluer les délinquants non visés par la *Terrorism Act* du Royaume-Uni lorsqu'il existe une participation ou un intérêt possible envers des groupes, des causes ou des idéologies extrémistes (Skleparis et Augestad Knudsen, 2020). Quant à lui, le VAF a été conçu pour évaluer les individus lorsqu'il y a un risque de radicalisation. Il comporte les mêmes 22 indicateurs que les ERG22+ et les catégorise également en intention, capacité et engagement (Skleparis et Augestad Knudsen, 2020). Le VAF a été créé pour évaluer des individus qui ne sont pas des délinquants; il est généralement utilisé pour évaluer des personnes de moins de 20 ans (Skleparis et Augestad Knudsen, 2020). En outre, les indicateurs des ERG22+ et du VAF sont uniquement axés sur les facteurs psychologiques et ne tiennent pas compte des contextes sociaux, politiques et religieux de la radicalisation d'un individu (Augestad Knudsen, 2020). Il est suggéré que le professionnel qui administre l'évaluation intègre des contextes pertinents, mais ce n'est pas obligatoire.

Le manuel des indicateurs observables (Observable Indicators Manual [OIM]) est un manuel de formation conçu et utilisé en Grèce. Il comprend une évaluation du risque et de la vulnérabilité liés à la radicalisation, ainsi que la prévention du risque d'engagement dans l'extrémisme violent et le terrorisme en enregistrant les indicateurs liés à la radicalisation et à l'extrémisme violent à motivation idéologique et religieuse (Skleparis et Augestad Knudsen, 2020). L'objectif de l'OIM était de fournir aux professionnels de première ligne des renseignements pratiques et un outil utile pouvant être utilisé dans leur travail quotidien (Skleparis et Augestad Knudsen, 2020). Cependant, l'OIM ne fournit pas de lignes directrices quant aux interventions appropriées pour les indications ou la façon de mesurer le risque de radicalisation au-delà du calcul des indicateurs actuels (Skleparis et Augestad Knudsen, 2020). L'OIM étant classifié, les détails supplémentaires sont limités (Skleparis et Augestad Knudsen, 2020).

La principale évaluation du risque utilisée aux Pays-Bas est l'évaluation du risque d'extrémisme violent, version 2 révisée (Violent Extremism Risk Assessment [VERA-2R]). La VERA-2R a été conçue à partir de recherches universitaires achevées jusqu'en 2018 (van der Heide et coll., 2019). Elle vise à évaluer le risque pour un individu de passer de la radicalisation à l'engagement dans la violence (Fernandez et de Lasala, 2021). Elle comporte 34 indicateurs regroupés en cinq domaines (croyances, attitudes et idéologie; contexte social et intention; antécédents, action et capacité; engagement et motivation; et indicateurs de protection et d'atténuation des risques) et 11 autres indicateurs classés dans

trois autres domaines : antécédents criminels; antécédents personnels; et troubles mentaux (Fernandez et de Lasala, 2021). La dernière étape consiste à utiliser le jugement professionnel pour évaluer l'importance des facteurs de risque et de protection relevés (Fernandez et de Lasala, 2021). Les services correctionnels de Nouvelle-Galles-du-Sud (CSNSW) utilisent la VERA-2R pour les délinquants radicalisés en détention, mais cet outil n'a pas été adopté dans les services correctionnels communautaires (Queensland Corrective Services, 2021). La Belgique utilise également la VERA-2R pour évaluer les délinquants radicalisés (ICSR, 2020).

En plus de la VERA-2R, le CSNSW utilise l'outil RADAR, qui vise à consigner tous les aspects de l'individu et de son environnement, et consiste en deux évaluations (CSNSW, 2018). La première évaluation est un outil de dépistage qui vise à déterminer si la personne est apte à participer au reste de l'évaluation. La deuxième évaluation examine en profondeur les risques et les besoins afin de déterminer si une intervention est appropriée et de concevoir un plan de gestion des cas (van der Heide et coll., 2019). L'outil RADAR a été conçu pour examiner précisément le comportement plutôt que l'idéologie ou les croyances, et tous les indicateurs reposent sur des faits comportementaux observables (van der Heide et coll., 2019). Selon un document du CSNSW (2018), l'outil RADAR est utilisé pour évaluer les délinquants qui approchent de la date de leur prochaine libération et il n'est pas utilisé pour évaluer le risque à l'admission.

Le service pénitentiaire de la République tchèque a initialement envisagé d'adopter la VERA-2R (Vejvodová et Kolář, 2019). Cependant, en raison des difficultés rencontrées pour obtenir l'autorisation d'utiliser cet outil et des ressources limitées, il a conçu son propre outil d'évaluation des risques : le Système d'identification analytique de la radicalisation (System of Analytical Identification of Radicalisation [SAIRO]) (Vejvodová et Kolář, 2019). Le SAIRO vise à aider le personnel à reconnaître le processus de radicalisation des délinquants (Vejvodová et Kolář, 2019). Au total, il examine 74 indicateurs, qui sont classés en cinq sous-groupes : renseignements personnels, caractéristiques de la personnalité, contexte social du délinquant, antécédents criminels et comportement pendant l'incarcération (Vejvodová et Kolář, 2019). Le SAIRO a été conçu de manière à ce qu'aucune formation ne soit nécessaire pour l'utiliser correctement.

En résumé, il n'existe pas d'évaluation standard des risques dans la pratique et, en général, les administrations conçoivent leur propre outil d'évaluation du risque afin de l'adapter à leurs besoins et d'atteindre des objectifs différents, comme l'évaluation du risque ou de la probabilité que l'individu commette un acte violent ou l'obtention d'une aide à la création d'un plan de gestion approprié. En raison du nombre relativement faible de délinquants radicalisés dans de nombreuses administrations, les

évaluations du risque n'ont pas été évaluées pour garantir leur validité et leur fiabilité. En outre, certaines évaluations du risque ont été conçues à partir d'un groupe précis de délinquants radicalisés, mais les outils sont également utilisés pour les délinquants affiliés à d'autres idéologies extrémistes. Enfin, il n'est pas clair si ces évaluations du risque sont également valables pour évaluer les délinquantes radicalisées, en plus des femmes issues de divers groupes extrémistes.

### **Pratiques de gestion**

Il existe généralement cinq stratégies de gestion de la population : a) l'intégration : intégrer les délinquants radicalisés dans la population générale de délinquants; b) la séparation : séparer les délinquants radicalisés de la population générale de délinquants; c) l'isolement : les délinquants radicalisés sont maintenus dans une seule cellule et isolés de tous les autres délinquants; d) la dispersion : les délinquants radicalisés sont dispersés dans les établissements à sécurité élevée; et e) la concentration : les délinquants radicalisés sont hébergés dans une aile ou une unité (ONU DC, 2016). Les stratégies de gestion sont choisies en fonction des ressources disponibles, du nombre de délinquants radicalisés, de la taille du ou des établissements correctionnels, de l'expérience en matière de gestion des délinquants radicalisés, du risque que le délinquant se radicalise davantage ou radicalise d'autres personnes, et des opinions de la société concernant la cause politique, religieuse ou idéologique qui motive le délinquant (Queensland Corrective Services, 2021; ONU DC, 2016). Toutes les approches tentent d'équilibrer les considérations de sécurité, de réhabilitation et de programmes (ONU DC, 2016).

L'approche d'intégration vise à intégrer les délinquants radicalisés dans la population générale de délinquants. Cette approche permet d'éviter la formation de groupes extrémistes au sein de l'établissement, ainsi que de faciliter le processus de déradicalisation en remettant en question leurs perspectives grâce à des interactions avec d'autres délinquants qui ne partagent pas les mêmes points de vue ou idéologies (ONU DC, 2016). Cependant, il est à craindre que les délinquants radicalisés ne radicalisent d'autres délinquants. En Norvège, les délinquants jugés vulnérables à la radicalisation ou condamnés pour des crimes de haine sont intégrés dans la population générale de délinquants (Ionescu et coll., 2017).

En séparant les délinquants radicalisés de la population générale de délinquants, on centralise les interventions, le personnel spécialisé et la surveillance étroite, et on limite les répercussions sur la population générale (Queensland Corrective Services, 2021; ONU DC, 2016). Cependant, les résultats négatifs potentiels comprennent le renforcement des liens entre les délinquants radicalisés, une méfiance accrue entre le personnel et les délinquants, la vision égale du risque présenté par tous les délinquants radicalisés, un coût financier et en ressources élevé, et le renforcement de la stigmatisation

et des perceptions d'injustice (Queensland Corrective Services, 2021; ONUDC, 2016). La Turquie héberge les délinquants radicalisés dans des établissements à sécurité élevée où ils sont gérés par une équipe spécialisée (ONUDC, 2016). Les délinquants radicalisés sont détenus dans des chambres d'une ou trois personnes, les interactions sont limitées, et les leaders sont périodiquement déplacés pour limiter leur influence sur les autres délinquants (Ionescu et coll., 2017). Les délinquants radicalisés peuvent bénéficier d'une libération conditionnelle et être transférés dans un établissement ouvert, s'ils font preuve d'un bon comportement (Ionescu et coll., 2017).

La stratégie de dispersion consiste à disperser les délinquants radicalisés dans divers établissements, ce qui contribue à réduire la stigmatisation et la marginalisation, et augmente les possibilités d'influence positive de la part des autres (Queensland Corrective Services, 2021). À l'inverse, cette approche peut entraîner une augmentation des coûts de formation, des difficultés à reconnaître la dynamique des délinquants, et leur influence sur les autres délinquants. Les délinquants radicalisés peuvent aussi être influencés par d'autres délinquants de groupes menaçant la sécurité, comme les membres de gangs (Queensland Corrective Services, 2021). Initialement, l'Indonésie a utilisé une approche de concentration, mais a changé en faveur d'une approche de dispersion en raison de problèmes d'hébergement (ONUDC, 2016). Les délinquants radicalisés sont généralement hébergés dans des établissements à sécurité maximale, mais ne sont pas isolés de la population générale de délinquants (ONUDC, 2016). De même, le Maroc a utilisé une approche de concentration pour héberger les délinquants radicalisés afin d'éviter la radicalisation d'autres délinquants. Cependant, les délinquants radicalisés se sont radicalisés davantage et se sont engagés dans leur cause, ce qui a sapé les efforts de déradicalisation (ONUDC, 2016). En conséquence, le système pénitentiaire marocain a commencé à gérer les délinquants radicalisés au moyen d'une approche de dispersion. La Norvège et la Suède utilisent également une approche de dispersion en raison de sa faisabilité et des différences entre les facteurs de risque et de besoin parmi les délinquants radicalisés, respectivement (ICSR, 2020).

L'approche de concentration consiste à garder les délinquants radicalisés dans une même aile ou unité (ONUDC, 2016). Cela permet au système correctionnel de concentrer ses ressources, sa formation et son personnel spécialisé sur les endroits nécessaires. Le rapport de l'ONUDC (2016) souligne les risques accrus pour la sécurité associés à cette approche, en particulier les tentatives externes de libérer des délinquants radicalisés précis, et les tentatives internes de provoquer des perturbations et de défier la sécurité. En 2006, le gouvernement néerlandais a introduit l'approche de concentration pour gérer les délinquants radicalisés dans des ailes de terrorisme au sein de deux prisons à sécurité élevée (ICSR, 2020; van der Heide et Kearney, 2020). Quand l'espace et les ressources sont disponibles, les

délinquants sont regroupés afin de garder ensemble les délinquants similaires. Les facteurs pris en compte sont l'expérience du combat, le casier judiciaire, le statut, le niveau de colère ou de frustration, la vulnérabilité et le sexe (van der Heide et Kearney, 2020). La plupart des délinquants radicalisés purgent la totalité de leur peine dans l'une de ces ailes; toutefois, en fonction de certains facteurs, comme leur profil de risque et de besoin, ainsi que la durée restante de leur peine, il est possible de les transférer dans la population carcérale générale (ICSR, 2020).

Dans le cadre de l'approche d'isolement, chaque délinquant radicalisé est détenu dans une cellule seule et complètement isolé de tous les autres délinquants. En outre, les contacts avec le personnel et les visiteurs sont aussi limités que possible, et les délinquants radicalisés n'ont généralement qu'une heure d'exercice par jour (ONU DC, 2016). Selon les renseignements disponibles, cette approche semble être rarement mise en œuvre et lorsqu'elle l'est, c'est souvent en conjonction avec une autre approche.

Certaines administrations font appel à une combinaison de ces approches. Par exemple, le SCC utilise actuellement un modèle combiné d'intégration et de séparation dont l'objectif est d'intégrer les délinquants radicalisés dans une population générale ouverte de délinquants tout en permettant la séparation physique ou géographique de certains délinquants radicalisés des autres délinquants quand les circonstances l'exigent (SCC, 2012). Il est important que leur comportement et leurs besoins restent au centre de la stratégie de gestion (SCC, 2012).

En Algérie, les délinquants radicalisés sont séparés de la population carcérale et divisés en trois classifications en fonction de la personnalité et de la gravité de leurs infractions : extrémistes violents, extrémistes idéologiques et « autres » délinquants (ONU DC, 2016). Les délinquants radicalisés les plus dangereux sont isolés de tous les autres délinquants, tandis que les moins dangereux sont concentrés dans un petit groupe (ONU DC, 2016). Cependant, l'administration des établissements pénitentiaires et de la réinsertion en Algérie évite de loger un grand nombre de délinquants radicalisés dans un même établissement (ONU DC, 2016). De même, les administrations correctionnelles australiennes utilisent actuellement les approches de dispersion et de séparation pour accueillir les délinquants radicalisés présentant des niveaux de risque variables, ainsi que des croyances et idéologies extrémistes différentes (Queensland Corrective Services, 2021). L'approche de séparation est utilisée spécialement à l'établissement de Goulburn en Nouvelle-Galles-du-Sud. Le High Risk Management Correctional Centre, également appelé « supermax », accueille les délinquants radicalisés à risque élevé dans des cellules séparées (Cherney, 2021).

L'approche par dispersion est couramment utilisée en Angleterre et au Pays de Galles.

Cependant, à la suite d'un examen initié par le gouvernement sur la radicalisation menant à la violence en prison, le ministère de la Justice a annoncé un changement de politique, en partie en raison de preuves d'une « influence radicalisante » sur d'autres délinquants musulmans, de conversions agressives à l'islam et d'intimidation des imams travaillant au sein de l'établissement (Queensland Corrective Services, 2021; ONUDC, 2016). Par conséquent, l'approche de concentration est utilisée pour les délinquants islamistes radicalisés les plus dangereux; ils sont retirés de la population générale de délinquants et placés dans des unités spécialisées au sein d'établissements à sécurité élevée (ICSR, 2020). De même, la Belgique privilégie l'approche de la dispersion, mais utilise également l'approche de concentration lorsque cela est jugé nécessaire (ICSR, 2020).

Le système correctionnel espagnol utilise également une panoplie d'approches en fonction du groupe extrémiste particulier auquel s'identifie le délinquant radicalisé (ONUDC, 2016). Par exemple, les délinquants affiliés au groupe séparatiste basque ETA sont gérés selon une approche de dispersion, tandis que les délinquants islamistes radicalisés sont hébergés selon une approche de concentration (ONUDC, 2016). Différentes approches de gestion sont utilisées en fonction des caractéristiques des groupes extrémistes. Par exemple, en raison de la nature organisée et hiérarchique de l'ETA, l'approche de dispersion limite le contrôle et l'influence que le groupe pourrait exercer sur ses membres, ainsi que sur les autres délinquants, au sein de l'établissement (ONUDC, 2016). L'approche de concentration est utilisée pour héberger les délinquants islamistes parce qu'ils ne sont pas tous affiliés au même groupe et qu'ils n'ont pas de structure ou de hiérarchie claire (ONUDC, 2016). Dans les quelques cas où les délinquants islamistes ont été gérés au moyen d'une approche de dispersion, des preuves de radicalisation d'autres délinquants ont été notées, par conséquent, ainsi, cette approche n'est pas considérée comme une approche viable (ONUDC, 2016).

Globalement, il n'existe pas de stratégie universelle de gestion de la population de délinquants radicalisés. Chaque administration choisit une approche fondée sur des domaines de préoccupation précis ou des facteurs qui lui sont uniques, comme la taille de la population de délinquants radicalisés, les ressources et le personnel disponibles, ainsi que la variété des idéologies des délinquants radicalisés. Il semble que plusieurs administrations choisissent initialement une approche d'isolement ou de concentration pour gérer les délinquants radicalisés en raison de la crainte que d'autres délinquants ne se radicalisent. Cependant, un examen de la documentation a montré que la radicalisation en prison est un phénomène généralement rare (Stys et coll., 2014; Hamm, 2007; Silke et Veldhuis, 2017). Alors que certaines administrations ont mis en œuvre une seule approche, d'autres ont mis en œuvre une combinaison d'approches, et quelques administrations utilisent différentes approches au cas par cas.

## **Pratiques en matière d'intervention**

Avant de résumer la documentation sur les programmes d'intervention pour les délinquants radicalisés, il est important de souligner certaines limites et lacunes de nos connaissances dans la documentation. La liste n'est pas exhaustive, mais elle peut fournir un contexte supplémentaire aux questions plus larges concernant ce qui fonctionne dans les interventions correctionnelles pour cette sous-population de délinquants. Par exemple, l'hétérogénéité parmi les délinquants radicalisés peut exister au niveau individuel (p. ex. concernant la démographie, les motivations ou le rôle au sein du groupe) et au sein du groupe lui-même, comme la taille, la capacité, les ressources et le contexte culturel (Cherney, 2020; Horgan et Braddock, 2018). Ainsi, ce qui peut fonctionner avec un groupe ou un individu dans une administration peut ne pas fonctionner dans d'autres administrations. Par exemple, la recherche du SCC menée par Stys et Michel (2014) a révélé des différences dans les besoins évalués entre les délinquants radicalisés motivés par une idéologie et les délinquants radicalisés par autre chose qu'une idéologie, le dernier groupe semblant avoir des besoins et des motivations plus similaires à ceux de la population générale de délinquants (Michel et Stys, 2014; Stys et Michel, 2014). De manière connexe, l'hétérogénéité entre les différentes administrations correctionnelles, comme la taille de la population de délinquants radicalisés, le contexte culturel du pays, les différences entre les lois nationales, les politiques, les services pénitentiaires et les établissements pénitentiaires, rend les problèmes encore plus complexes (Dean et coll., 2018). Par conséquent, il n'existe pas d'approche unique en matière de services d'intervention pour les délinquants radicalisés. Les programmes correctionnels devraient plutôt être adaptés au contexte local.

En outre, il existe un manque de clarté conceptuelle entre les programmes de déradicalisation et de désengagement dans la littérature plus large, où ils sont souvent utilisés de manière interchangeable (Baaken et coll., 2020; Cherney, 2020; Horgan et Braddock, 2010). Les programmes de déradicalisation se concentrent sur des changements significatifs dans l'idéologie et les attitudes extrémistes d'un individu (ou d'un groupe), ce qui peut également réduire leur risque de participation à des activités violentes (Cherney, 2020; Horgan et Braddock, 2010; Neumann, 2010). Dans cette approche, il est important de comprendre le processus de radicalisation afin d'élaborer un programme qui puisse « inverser le cours des choses » (Sumpter et coll., 2021). Cependant, la radicalisation est le produit d'un processus complexe impliquant de multiples facteurs (p. ex. psychologiques, griefs ou injustices perçues, réseau social ou pairs, facteurs structurels sociaux généraux) qui peuvent être présents au niveau de l'individu, du groupe ou de la masse (Dawson, 2019). En outre, différents facteurs peuvent pousser un individu à s'éloigner de l'extrémisme violent, comme la perte de foi dans l'idéologie du

groupe, la désillusion à l'égard du groupe ou du leader, ainsi que des circonstances personnelles et pratiques (p. ex. en vieillissant; Bastug et Evlek, 2016; Dalgaard-Nielsen, 2013; Sumpter et coll., 2021). En revanche, les programmes de désengagement se concentrent sur le changement du comportement (p. ex. le désengagement de l'action violente pour atteindre ses objectifs) sans avoir nécessairement à renoncer ou à changer les opinions extrémistes (c'est-à-dire changer le comportement et non l'idéologie; Neumann, 2010; Horgan et Braddock, 2010; Webber et coll., 2018; ONUDC, 2016).

Une autre limite est le manque global de travaux d'évaluation réalisés sur les programmes existants, où les études manquent souvent de la rigueur méthodologique nécessaire pour évaluer avec précision la validité et l'incidence des programmes (Cherney, 2020; Horgan et Braddock, 2018; Silke et Veldhuis, 2017; Webber et coll., 2018). Par exemple, on se fie beaucoup aux experts en la matière (données anecdotiques) et aux méthodes qualitatives (études de cas). Si ces approches sont en mesure de fournir des aperçus utiles, elles sont largement descriptives ou théoriques, plutôt que déterminantes, débouchant alors sur des conclusions fondées sur des données probantes (Schuurman et Edwin Bakker, 2016; Silke et Veldhuis, 2017; Stern et Pascarelli, 2020; Webber et coll., 2018). En outre, il n'y a pas eu d'études longitudinales permettant d'examiner l'efficacité d'un programme au fil du temps, ce qui peut également avoir des répercussions sur la fiabilité des données (Baaken et coll., 2020; Cherney et Belton, 2021). Par conséquent, cela crée des difficultés pour reproduire les résultats d'une étude à l'autre, trouver des indicateurs valides et fiables de programmes réussis, et généraliser les résultats d'une administration à l'autre (Horgan et Braddock, 2010; Silke et Veldhuis, 2017; Van Der Heide et Shurmann, 2018; Weeks, 2021; ONUDC, 2016).

Enfin, la récidive est un critère décisif commun pour le succès d'un programme de déradicalisation ou de désengagement (Cherney, 2020; Webster et coll., 2018), comme la mesure dans laquelle les délinquants radicalisés libérés sont impliqués dans de nouveaux actes terroristes (Webster et coll., 2018). Cependant, la récidive n'est pas toujours une mesure fiable du succès d'un programme, car les taux de base de récidive des délinquants radicalisés sont généralement faibles (Cherney, 2020; Silke, 2014). Cela peut être dû au fait que les crimes ne sont pas signalés ou détectés, ou que l'intensité de la surveillance et des restrictions imposées à un délinquant radicalisé une fois libéré dans la collectivité peut influencer les taux de récidive (Cherney, 2020; Horgan et Braddock, 2010; Webber et coll., 2020). En outre, un individu peut soutenir des réseaux terroristes par des moyens qui ne sont pas illégaux. Il est donc essentiel de déterminer les objectifs et les résultats voulus d'un programme donné pour en déterminer le succès. Par exemple, l'abandon complet de l'idéologie et la cessation du comportement extrémiste violent sont-ils l'objectif ultime du programme (c.-à-d. la déradicalisation)? Ou bien la

cessation du comportement violent est-elle un résultat suffisant du programme (c.-à-d. le désengagement)? Cela soulève la question de savoir si la déradicalisation (c.-à-d. l'abandon des opinions ou des croyances extrémistes et des comportements qui y sont associés) est un résultat réalisable d'un programme de réhabilitation (Horgan et Braddock, 2010; Horgan, 2004); ou si, au contraire, le désengagement des actions violentes peut être un objectif plus réaliste et réalisable (Cherney, 2020; Horgan et Braddock, 2010; Horgan, 2004). Il est d'autant plus difficile de mesurer l'incidence du programme qu'une personne peut se désengager ou renoncer à l'activité criminelle sans participer à un programme d'intervention formel (p. ex. en raison de l'âge ou de l'épuisement; Cherney et Belton, 2021).

Malgré ces lacunes méthodologiques, l'examen de la documentation a permis de présenter certains éléments susceptibles de contribuer aux efforts de réhabilitation des délinquants radicalisés. Les programmes d'intervention devraient employer une approche globale, individualisée et multidisciplinaire qui regroupe un large éventail d'activités visant à répondre, dans une certaine mesure, aux préoccupations ou aux besoins personnels des délinquants radicalisés (Sumpter et coll., 2021). Il peut s'agir de compétences et de formation professionnelles, d'éducation, de services psychologiques, de services d'aumônerie et de services de soutien communautaire (El-Said, 2015; Horgan et Braddock, 2010; Neumann, 2010; Queensland Corrective Services, 2021; ONUDC, 2016). Certains pays n'offrent pas de programmes spécialisés de déradicalisation ou de désengagement pour les délinquants radicalisés et offrent les mêmes programmes de traitement que ceux offerts à leur population générale de délinquants (p. ex. France, Roumanie, Turquie, Pays-Bas, Suède; Ionescu et coll., 2017; Queensland Corrective Services, 2021). Par exemple, aux Pays-Bas, les interventions sont adaptées à chaque détenu en fonction de son plan de détention et de réinsertion (van der Heide, et Kearney, 2020). Les détenus ont la possibilité de s'engager dans d'autres activités comme le travail, les études, le sport, les loisirs, le temps passé à l'extérieur ou le temps consacré à l'orientation spirituelle (van der Heide, et Kearney, 2020). La France propose une approche multidisciplinaire pour composer avec les risques ciblés, où des professionnels de différents domaines fournissent des services (p. ex. des gardiens de prison, des psychologues, des enseignants et du personnel des soins de santé; ONUDC, 2016). En revanche, l'Australie, le Royaume-Uni et l'Allemagne proposent des programmes spécialisés de déradicalisation et de désengagement, bien qu'il y ait un chevauchement évident avec les services fournis aux délinquants non radicalisés<sup>4</sup>.

---

<sup>4</sup> D'autres administrations ont été examinées, mais ne figurent pas dans le corps du présent rapport. Ces administrations figurent à l'annexe A.

Depuis 2016, les services correctionnels de Nouvelle-Galles-du-Sud (CSNSW) en Australie<sup>5</sup> gèrent le modèle de soutien intégré proactif (Proactive Integrated Support Model [PRISM]), qui cible les détenus de la prison qui ont été condamnés pour terrorisme ou ceux qui risquent de se radicaliser (Cherney, 2020; CSNSW, 2018; Queensland Corrective Services, 2021). Il s'agit de la seule intervention en prison en Australie dédiée aux délinquants extrémistes adultes. La participation au programme est volontaire. Le programme est assuré par une équipe de psychologues qui travaillent avec d'autres membres du personnel dans le cadre de la gestion du cas du détenu (Cherney et Belton, 2021; CSNSW, 2018). Avant le début du programme, une évaluation des risques et des besoins est effectuée afin de déterminer le programme de traitement individuel. Par conséquent, le PRISM fait appel à une approche d'intervention individualisée, où le personnel travaille individuellement avec un délinquant radicalisé afin de répondre à ses besoins psychologiques, sociaux, théologiques et idéologiques et de l'aider à faire la transition pour son retour dans la collectivité (Cherney, 2020; Cherney et Belton, 2021; CSNSW, 2018). Cherney et Belton (2021) ont mené une évaluation quantitative du désengagement à partir du codage des dossiers des clients. Leur analyse des dossiers des clients a montré des objectifs d'intervention cohérents et un changement manifeste en ce qui a trait aux indicateurs de désengagement, comme les soutiens prosociaux (p. ex. la mobilisation de la famille), les activités (p. ex le travail et les études) et l'influence des associés. Bien que ces résultats soient prometteurs, les auteurs reconnaissent que des recherches supplémentaires sont nécessaires étant donné la mise en œuvre récente du programme.

Lancé en 2001, le réseau allemand de prévention de la violence (Violence Prevention Network) est un réseau de programmes qui comprend des programmes de déradicalisation, lesquels ciblent une panoplie de formes d'extrémisme motivées par une idéologie et la religion (Stern et Pascarelli, 2020; Queensland Corrective Services, 2021). Les membres du réseau offrent des services de déradicalisation, d'intervention et de prévention à l'intérieur et à l'extérieur du milieu carcéral. Il s'agit d'une approche individualisée de la gestion des cas où l'on fournit également des services liés à l'emploi, au logement et au counselling (Stern et Pascarelli, 2020). Les programmes du réseau commencent en prison et peuvent se poursuivre jusqu'à 12 mois après la libération (Stern et Pascarelli, 2020). Dans une autre initiative, le programme allemand Taking Responsibility – Breaking Away from Hate and Violence cherche à remettre en question l'idéologie utilisée pour justifier la violence et à cibler et critiquer les stratégies déjà utilisées pour justifier les infractions (ONU DC, 2016). Le programme utilise la

---

<sup>5</sup> L'Australie est divisée en six États et deux territoires. Chaque État et territoire d'Australie est responsable de son propre système pénitentiaire.

formation, les jeux de rôle, les présentations et l'encadrement pour aider les délinquants à remettre en question l'idéologie utilisée pour justifier la violence. Ses 20 séances hebdomadaires couvrent une série de modules, avec des options de participation individuelle ou en groupe (Queensland Corrective Services, 2021).

Le Royaume-Uni propose deux principaux programmes de réhabilitation dans les prisons (ICSR, 2020). Le programme d'intervention pour une identité saine (Healthy Identity Intervention [HII]) a été mis à l'essai en 2010. Il s'agit d'un programme volontaire dans le cadre duquel les détenus travaillent individuellement avec un animateur. L'objectif de ce programme est de favoriser le désengagement, avec cinq objectifs d'intervention précis : a) répondre aux besoins du délinquant; b) réduire les attitudes, les croyances et les processus cognitifs favorables à l'infraction; c) augmenter la tolérance et l'acceptation émotionnelles; d) augmenter le contrôle personnel; e) exprimer des valeurs et poursuivre des objectifs de manière légitime (Dean, 2014; ICSR, 2020). Les modules du HII visent tous à aider les participants à atteindre un ou plusieurs de ces objectifs (Dean, 2014). Le deuxième programme, le programme de désistement et de désengagement (Desistance and Disengagement Program [DDP]), a été lancé en 2016 et vient compléter le programme HII. Le DDP est obligatoire et vise à dissuader les individus de participer à des activités liées au terrorisme (désistement) et à abandonner (désengagement) leurs croyances idéologiques radicales (Weeks, 2021). Le DDP fournit des interventions sur mesure et intègre trois éléments principaux, soit le mentorat psychologique, théologique et idéologique (ICSR, 2020; Weeks, 2021). En outre, les participants bénéficient d'un soutien pratique (p. ex. une aide à la recherche d'emploi et au logement) pour les aider dans leurs efforts de réinsertion. Il est important de noter que ces deux programmes n'ont pas été suivis ou évalués de façon systématique (ICSR, 2020).

Bien qu'il n'existe pas d'approche unique pour la gestion et le traitement des délinquants radicalisés, les programmes ou les éléments de programmes qui ont permis de réduire le comportement criminel des délinquants non radicalisés peuvent également avoir le même effet sur la réduction du comportement criminel des délinquants radicalisés. Étant donné le manque d'études d'évaluation fiables sur les programmes de déradicalisation et de désengagement, on ne sait toujours pas si ces programmes spécialisés sont plus efficaces que les programmes proposés aux populations de délinquants non radicalisés. Par conséquent, la définition d'approches uniques pour les délinquants radicalisés et la mesure fiable de l'incidence à long terme de ces programmes n'en sont encore qu'à leurs débuts et nécessitent davantage de recherches.

### **Programmes de réinsertion**

Selon le rapport de l'ONUUDC (2016), le risque de récidive des délinquants radicalisés augmente

considérablement si aucun programme de réinsertion n'est disponible, et ce, quelle que soit l'efficacité des interventions au sein de l'établissement. L'importance de l'emploi lors de la réinsertion dans la collectivité est également soulignée, car, s'il a un emploi, le délinquant est occupé, établit des liens avec des individus prosociaux et gagne un revenu qui ne dépend pas du groupe extrémiste (ONUUDC, 2016). Bien qu'une étude qualitative récente ait révélé que les délinquants radicalisés n'ont pas de besoins particuliers par rapport aux autres délinquants, elle contraste avec d'autres études menées dans d'autres administrations, qui ont révélé que les délinquants radicalisés avaient des besoins uniques par rapport à la population générale des délinquants (Cherney, 2021). De plus, des auteurs de recherches empiriques récentes ont remis en question la notion selon laquelle les délinquants radicalisés sont moins susceptibles de récidiver (Cherney, 2021; van der Heide et Schuurman, 2018). Dans l'ensemble, ce domaine reste peu étudié et limité par une population relativement restreinte. Comme les interventions, les programmes de réinsertion semblent avoir des objectifs généraux de déradicalisation ou de désengagement.

Le service correctionnel de l'Indiana tente de réintégrer les délinquants radicalisés par l'intermédiaire d'un centre de transition confessionnel (ONUUDC, 2016). L'objectif de ce centre est d'aider les délinquants radicalisés à passer de la détention à la vie dans la collectivité. Cette approche repose sur la conviction que le renforcement des possibilités d'emploi empêche la radicalisation et l'engagement continu dans l'extrémisme violent (ONUUDC, 2016). En outre, il comprend une unité de réinsertion pour permettre aux délinquants de se déplacer librement afin de créer une culture et un cadre similaires à ceux de la collectivité (ONUUDC, 2016).

En Arabie Saoudite, après qu'un délinquant radicalisé ait été libéré dans la collectivité, les autorités continuent de le surveiller et il doit participer à des programmes de déradicalisation (ONUUDC, 2016). Les composantes du programme de réinsertion comprennent une aide pour trouver un emploi et un soutien financier sous forme de paiement mensuel pendant environ un an ou jusqu'à ce que le délinquant soit financièrement stable (ONUUDC, 2016). Les délinquants radicalisés sont encouragés à poursuivre leurs études après de leur libération dans la collectivité, qui sont payées par les autorités (ONUUDC, 2016). Dans certains cas, une aide financière est également fournie pour faciliter le mariage (ONUUDC, 2016).

En Angleterre et au Pays de Galles, quelques programmes de réinsertion sont disponibles pour les délinquants radicalisés qui réintègrent la collectivité, y compris des programmes communautaires qui ne sont pas exclusivement destinés aux délinquants. L'unité centrale de lutte contre l'extrémisme (Central Extremism Unit) du London Probation Trust encourage la réinsertion des délinquants

radicalisés en établissant des réseaux sociaux positifs pour remplacer leurs fréquentations extrémistes (Sumpter et coll., 2021). Elle souligne également l'importance d'identités plus saines et plus positives chez les délinquants radicalisés; le but est d'élargir leur identité, afin qu'elle ne soit pas étroitement définie par leurs croyances extrémistes (Sumpter et coll., 2021). En outre, les services communautaires Stockwell Green ont mis sur pied un programme de réinsertion pour les délinquants radicalisés mis en liberté qui vise à traiter les problèmes fondamentaux liés à leur radicalisation (Pressman, 2009). Cependant, il a été difficile de mesurer l'incidence et l'efficacité de ce programme.

Channel est une approche multiorganisme qui permet de cibler les individus à risque, d'évaluer la nature et l'étendue du risque, et de mettre au point un plan de soutien approprié pour l'individu. Cette approche est également disponible en Angleterre et au Pays de Galles (HM Government, 2020). Channel n'est pas exclusivement réservée aux délinquants; elle peut être appliquée à tout individu considéré comme vulnérable à la radicalisation ou au terrorisme (HM Government, 2020). Les ententes de protection publique multiorganismes (Multi-Agency Public Protection Arrangements [MAPPA]) sont destinées aux personnes qui présentent un risque élevé de préjudice dans leur collectivité (HM Government, 2020). Les MAPPA ne sont pas exclusivement accessibles pour les délinquants radicalisés, mais tous les délinquants radicalisés condamnés pour des infractions à la *Terrorist Act* sont gérés par des MAPPA (HM Government, 2020; Sumpter et coll., 2021).

### **Formation du personnel**

Selon le rapport de l'ONU DC (2016), la norme internationale est de fournir au personnel une formation initiale ou une orientation, ainsi que des séances de suivi en tant que « rappels ». De manière générale, l'objectif de la formation est de sensibiliser au processus de radicalisation et à ses signes; d'accroître la sensibilisation aux normes et aux pratiques culturelles et religieuses; de fournir les outils nécessaires pour détecter la radicalisation et y répondre; et de favoriser une intervention précoce (Cherney, 2018; Queensland Corrective Services, 2021). Par conséquent, les programmes de formation comprennent souvent une combinaison de terminologie et de définitions, des aperçus du climat politique, des motivations et des techniques opérationnelles des groupes extrémistes, des différences entre les groupes extrémistes, des signes de radicalisation et de description du processus de signalement (Queensland Corrective Services, 2021; ONU DC, 2021).

Une supervision efficace et une réinsertion réussie dépendent en partie de l'orientation, de la formation et du soutien éducatif dont dispose le personnel (Cherney, 2018; ONU DC, 2016). Il est également essentiel que le personnel qui interagit avec les délinquants radicalisés ou qui les supervise dispose de compétences personnelles et techniques pour gérer efficacement les situations difficiles, en

particulier celles qui impliquent le danger et la manipulation, tout en étant capable de reconnaître et de signaler les signes de radicalisation au sein de la population de délinquants (Queensland Corrective Services, 2021; ONUDC, 2016). La formation du personnel peut dépendre du type de stratégie de gestion de la population mise en œuvre pour les délinquants radicalisés au sein de l'établissement. Par exemple, une approche de dispersion peut exiger que tout le personnel reçoive une formation, alors qu'une approche de concentration peut exiger que seul le personnel travaillant dans cette unité reçoive une formation (ONUDC, 2016).

En Autriche, le ministère de la Justice a créé en 2015 un groupe de travail chargé d'établir un ensemble de mesures visant à faciliter la déradicalisation dans les prisons (Götsch, 2017). Une formation spéciale pour les gardiens de prison a été mise en avant comme l'une des mesures de déradicalisation dans les prisons (Götsch, 2017). De même, lors de la création du plan d'action de l'administration pénitentiaire autrichienne sur la prévention de l'extrémisme et la déradicalisation, la formation et l'éducation du personnel en matière de délinquants radicalisés et extrémistes était l'une des tâches cernées (Vejvodová et Kolář, 2019). Cependant, il n'y a pas d'autres renseignements relativement aux possibilités de formation et d'éducation.

En Australie, le programme de sensibilisation à la radicalisation et à l'extrémisme (Radicalisation and Extremism Awareness Program [REAP]) est dispensé par les autorités correctionnelles au personnel interagissant avec les délinquants radicalisés en détention et dans la collectivité (Queensland Corrective Services, 2021). Le REAP cherche à fournir au personnel les connaissances et les compétences nécessaires pour comprendre et reconnaître les signes du processus de radicalisation, ainsi que la façon de le signaler (Queensland Corrective Services, 2021). En outre, le guide *Countering Violent Extremism in Prisons : Good Practices Guide* est une ressource mise à la disposition du personnel et élaborée par le ministère de l'Intérieur du Commonwealth (Queensland Corrective Services, 2021). Ce guide couvre cinq domaines de pratiques exemplaires : le régime, la sécurité et le renseignement, l'évaluation des risques et des besoins, les interventions et la réinsertion.

Le service correctionnel tchèque, ainsi que l'Académie de police tchèque et le National Headquarter against Organized Crime ont élaboré un module d'éducation destiné au personnel interagissant fréquemment avec des délinquants radicalisés (Vejvodová et Kolář, 2019). Il s'agit d'un atelier intensif de trois jours qui couvre l'explication des principaux termes, de la façon dont les différents types d'extrémisme peuvent être exprimés, et de la façon dont les opinions politiques, les idéologies et les croyances religieuses peuvent être liées à l'extrémisme (Vejvodová et Kolář, 2019). L'atelier aborde également l'importance des tatouages pour reconnaître un délinquant en voie de

radicalisation. Sur les 5 000 tatouages recensés par l'Académie de police de la République tchèque, 500 sont liés spécifiquement à l'extrémisme (Vejvodová et Kolář, 2019).

L'objectif du programme de formation de mentors *De-radicalization – Back on Track* (BOT) au Danemark est de fournir un mentorat ciblé aux délinquants radicalisés pour appuyer leur désengagement et leur désaffiliation d'un groupe extrémiste, à la fois au sein de l'établissement et lorsqu'ils réintègrent la collectivité (ONUDC, 2016). Les mentors participent à cinq séminaires de deux jours, et un cours supplémentaire de deux jours sur l'extrémisme et la radicalisation est également proposé (ONUDC, 2016). Grâce à cette formation, les mentors acquièrent des compétences en matière de coaching, de gestion des conflits et de technique de dialogue (ONUDC, 2016). Après la formation, BOT organise des occasions de mise en réseau pour que les mentors échangent leurs expériences et apprennent les uns des autres (ONUDC, 2016).

En 2010, le bureau de la formation du service pénitentiaire du ministère de la Justice italien a élaboré une formation pour le personnel sur la gestion des délinquants radicalisés, plus précisément les délinquants radicalisés musulmans (ONUDC, 2016). Les deux objectifs du cours étaient d'aider le personnel à naviguer dans la sensibilité religieuse des délinquants musulmans et d'enseigner au personnel l'islam pour s'assurer que les délinquants n'exploitent pas le manque de connaissances du personnel (ONUDC, 2016). Ce cours de trois jours aborde divers sujets liés à l'islam, aux stratégies de gestion des délinquants radicalisés, ainsi qu'au terrorisme international et à l'extrémisme violent (ONUDC, 2016; Vejvodová et Kolář, 2019). Une évaluation de suivi a été effectuée six mois après le cours, et la majorité du personnel a fait état d'une amélioration significative de ses tâches quotidiennes et de sa sensibilisation aux pratiques culturelles et religieuses des délinquants musulmans. Par conséquent, le personnel s'est senti mieux outillé pour établir des relations constructives avec les délinquants (ONUDC, 2016).

Le programme de déradicalisation créé par le système pénitentiaire nigérien intègre du personnel qui possède déjà les compétences nécessaires pour réaliser les interventions (Barkindo et Bryans, 2016). Le personnel a pu acquérir son expérience dans la prison ou en travaillant dans la collectivité (Barkindo et Bryans, 2016). Les membres du personnel choisis ont ensuite fait l'objet d'une vérification par le gouvernement, et seuls les leaders religieux qui faisaient déjà partie du personnel de l'établissement y participent (Barkindo et Bryans, 2016). À la suite des processus de sélection et de vérification, l'équipe de soutien technique de l'Union européenne pour les défis évolutifs du Nigéria en matière de sécurité a assuré la formation du personnel (Barkindo et Bryans, 2016). La formation a couvert divers sujets, comme la raison d'être et les objectifs des programmes et des interventions de déradicalisation, ainsi

que les rôles et les responsabilités (Barkindo et Bryans, 2016). La sécurité du personnel était une considération unique par rapport à d'autres administrations, car le personnel travaillant dans des établissements hébergeant des délinquants radicalisés avait déjà été attaqué ou tué (Barkindo et Bryans, 2016). Par conséquent, des logements sécurisés ont été fournis à l'équipe du programme de déradicalisation.

Le service correctionnel norvégien met actuellement en place des coordonnateurs ayant des connaissances précises dans le domaine de la radicalisation et de l'extrémisme violent au sein du milieu correctionnel (Ionescu et coll., 2017). Les coordonnateurs sont censés fournir des conseils au personnel qui s'occupe de délinquants radicalisés, communiquer des renseignements aux partenaires concernés et coordonner les mesures si nécessaire, et contribuer au processus d'évaluation du risque pour les nouveaux délinquants (Ionescu et coll., 2017). En outre, Ionescu et coll. (2017) indiquent qu'un programme de formation sur Internet est en cours d'élaboration et qu'il existe également des modules de formation destinés au personnel correctionnel général, sans toutefois donner plus de détails.

Selon Ionescu et coll. (2017), le service pénitentiaire roumain a eu des difficultés à repérer les délinquants radicalisés au sein de sa population carcérale. Cependant, depuis 2015, divers établissements ont créé des équipes d'agents composées de membres de trois services pénitentiaires : sécurité, réinsertion sociale et prévention du crime et du terrorisme (Ionescu et coll., 2017). Certains membres du personnel ont été formés aux principaux concepts et idées liés à la radicalisation par un expert international en lutte contre le terrorisme. De plus, certains membres du personnel ont reçu une formation dispensée par des spécialistes de la Commission européenne (Ionescu et coll., 2017). Le personnel interagissant avec les délinquants radicalisés s'est également vu présenter des faits concernant les effets de la radicalisation au sein de l'établissement, ainsi que les mesures à prendre lors de l'intervention (Ionescu et coll., 2017).

En Angleterre et au Pays de Galles, les services pénitentiaires et de probation de Sa Majesté ont introduit la trousse d'outils *Developing Dialogue* pour aider le personnel à comprendre les idéologies extrémistes (Cherney, 2021; ICSR, 2020; Queensland Corrective Services, 2021). Cette trousse d'outils fournit au personnel de la documentation et des connaissances pour éviter de confondre les croyances et les pratiques religieuses avec les idéologies extrémistes, et pour l'aider à entreprendre des discussions avec les délinquants radicalisés sur leurs croyances extrémistes (Cherney, 2021; Queensland Corrective Services, 2021). Grâce à la stratégie *Prevent* du Royaume-Uni, des programmes de formation ont été élaborés pour aider le personnel à reconnaître les signes de radicalisation au sein de l'établissement (Awan, 2013). Ces programmes facilitent également l'échange de renseignements et la diffusion des

pratiques exemplaires liées à la gestion et à la réinsertion des délinquants radicalisés (Awan, 2013). Le personnel suit le cours de formation en ligne *Understanding and Addressing Extremism in Prisons and Probation*, qui explore les raisons de l'engagement dans l'extrémisme (ICSR, 2020).

La formation du personnel comprend une série de sujets, notamment le processus de radicalisation et ses signes avant-coureurs, ainsi que le processus de signalement. Certains services correctionnels ont élaboré et adapté des programmes de formation aux besoins de leur personnel, tandis que dans d'autres administrations, le personnel reçoit une formation dispensée par un prestataire externe. En général, les indicateurs de radicalisation relevés sont fondés sur les délinquants islamistes radicalisés et il n'est pas clair si ces signes peuvent indiquer de manière fiable la radicalisation vers d'autres idéologies extrémistes.

## Conclusions

Le présent rapport se veut un examen des principales recherches relatives à l'évaluation, à la gestion, aux approches d'intervention et à la formation du personnel concernant les délinquants radicalisés. Bien que cet examen de la documentation ne soit pas exhaustif, les résultats viseront principalement à appuyer et à évaluer les initiatives du SCC en matière de gestion des délinquants radicalisés et de formation pour les membres du personnel.

Quant aux stratégies de gestion de la population, un examen de la documentation a montré qu'il n'existe pas de stratégie universelle de gestion de la population et que la meilleure approche dépend d'une gamme de facteurs, comme la taille de la population de délinquants radicalisés, les ressources disponibles et le personnel formé. En raison du nombre relativement faible de délinquants radicalisés, les évaluations du risque n'ont pas été examinées afin de garantir leur validité, en particulier pour évaluer des délinquants radicalisés ayant des idéologies, des croyances et des expériences différentes. De plus, on n'utilise pas d'évaluation normalisée du risque; souvent, les administrations en élaborent une indépendamment pour s'assurer qu'elle correspond aux besoins de leur population de délinquants radicalisés. Certaines administrations utilisent uniquement les évaluations du risque pour déterminer le risque ou la probabilité de récidive, tandis que d'autres utilisent également les évaluations du risque pour établir un plan de gestion des cas.

La documentation sur la formation du personnel tend à se concentrer sur la capacité du personnel à reconnaître les signes de radicalisation au sein de l'établissement et sur les moyens de les signaler. Cependant, il n'est pas certain que les signes de radicalisation indiqués soient applicables à tous les délinquants radicalisés, quelle que soit leur idéologie (p. ex. de gauche ou de droite), car de nombreux signes ou exemples de radicalisation ciblés semblent être axés sur l'extrémisme islamiste. Dans certaines administrations (p. ex. en Italie, en Angleterre et au Pays de Galles), la formation du personnel comprend également l'apprentissage de l'islam afin qu'il distingue bien les enseignements musulmans des idéologies extrémistes.

L'une des limites du présent examen de la documentation est que la majorité des évaluations du risque, des stratégies de gestion et des interventions ont été élaborées spécialement pour les délinquants radicalisés de sexe masculin. Cependant, le petit nombre de délinquantes radicalisées pourrait avoir une incidence proportionnellement plus importante en raison de la faible population générale de délinquantes. Il est donc important d'avoir des stratégies de gestion, des évaluations, des interventions et une formation du personnel qui tiennent compte des facteurs et des caractéristiques uniques des

délinquantes radicalisées. Les femmes sont moins susceptibles de s'engager dans l'extrémisme violent; cependant, elles ont occupé des rôles importants au sein de groupes extrémistes, notamment en tant que propagandistes, recruteuses, collectrices de fonds, et certaines ont connu le combat (ONU DC, 2016). En outre, les femmes sont plus susceptibles que leurs homologues masculins d'être contraintes ou forcées par leur famille à participer à l'extrémisme violent; elles peuvent donc être à la fois victimes et autrices. Par conséquent, l'ONU DC (2016) suggère que le parcours d'une femme vers la radicalisation ou l'adhésion à un groupe extrémiste devrait être examiné lors de l'évaluation du risque et du choix de la stratégie de gestion et de l'intervention ou des interventions appropriées.

Le SCC n'offre actuellement aucun programme particulier ou unique pour les délinquants radicalisés; toutefois, les thèmes communs relevés dans la documentation ont souligné l'importance d'employer une approche personnalisée et individualisée de la gestion des cas et de mettre l'accent sur une approche globale et multidisciplinaire, soit toutes des choses que le SCC offre actuellement. En outre, il est évident qu'il existe un chevauchement manifeste entre les interventions destinées aux délinquants radicalisés et ce qui devrait être fourni pour réhabiliter les délinquants non radicalisés, notamment l'éducation, l'emploi, la formation professionnelle, les services psychologiques, tels que la thérapie cognitivo-comportementale, et les services de soutien communautaire. La différence entre les interventions pour les délinquants non radicalisés et les délinquants radicalisés est l'accent mis sur les interventions motivées par la religion et l'idéologie (ONU DC, 2016). Par conséquent, le recours aux principes qui sous-tendent les interventions efficaces auprès de la population générale de délinquants (p. ex. les principes RBR) peut constituer une base solide sur laquelle s'appuyer (Silke et Andrew, 2014). Toutefois, les recherches disponibles relativement à l'applicabilité et à la validité de ces principes pour les délinquants radicalisés demeurent limitées et doivent être approfondies (Michel et Stys, 2014; Stys et Michel, 2014; Stys et coll., 2014).

## Bibliographie

- Andrews, D., Bonta, J., Hoge, R. et Andrews, D. (1990). Classification for effective rehabilitation: Rediscovering psychology. *Criminal Justice and Behavior*, 17(1), 19-52.  
<http://search.proquest.com/docview/57694140/>
- Andrews, D. A. et Bonta, J. (2015). *Le comportement délinquant : analyse et modalités d'intervention* (5<sup>e</sup> éd.). Agen, France : les Presses de l'Énap.
- Andrews, D. A., Bonta, J. et Wormith, J. S. (2006). The recent past and near future of risk and/or need assessment. *Crime and Delinquency*, 52(1), 7. doi:10.1177/0011128705281756
- Augestad Knudsen, R. (2020). Measuring radicalisation: Risk assessment conceptualisations and practice in England and Wales. *Behavioral Sciences of Terrorism and Political Aggression*, 12(1), 37-54. doi:10.1080/19434472.2018.1509105
- Awan, I. (2013). Muslim prisoners, radicalization and rehabilitation in British prisons. *Journal of Muslim Minority Affairs*, 33(3), 371-384. doi:10.1080/13602004.2013.853979
- Axford, M., Stys, Y. et McEachran, R. (2015). *Consultation internationale : pratiques exemplaires en matière de gestion des délinquants radicalisés* (R-361). Ottawa, ON : Service correctionnel du Canada.
- Baaken, T., Korn, J., Ruf, M. et Walkenhorst, D. (2020). Dissecting deradicalization: Challenges for theory and practice in Germany. *International Journal of Conflict and Violence*, 14, 1-18. doi:10.4119/ijcv-3808
- Barkindo, A. et Bryans, S. (2016). De-radicalising prisoners in Nigeria: Developing a basic prison de-radicalisation programme. *Journal for Deradicalization*, (7), 1-25. Tiré de : <https://journals.sfu.ca/jd/index.php/jd/article/view/56/47>
- Bastug, M. F. et Evlek, U. K. (2016). Individual disengagement and deradicalization pilot program in Turkey: Methods and outcomes. *Journal for Deradicalization*, (8), 25-45.
- Cherney, A. (2018). The release and community supervision of radicalised offenders: Issues and challenges that can influence reintegration. *Terrorism and Political Violence*, 1-19.
- Cherney, A. (2020). Evaluating interventions to disengage extremist offenders: A study of the Proactive Integrated Support Model (PRISM). *Behavioral Sciences of Terrorism and Political Aggression*, 12(1), 17-36. doi:10.1080/19434472.2018.1495661
- Cherney, A. (2021). The release and community supervision of radicalised offenders: Issues and challenges that can influence reintegration. *Terrorism and Political Violence*, 33(1), 119-137. doi:10.1080/09546553.2018.1530661
- Cherney, A. et Belton, E. (2021). Evaluating case-managed approaches to counter radicalization and violent extremism: An example of the Proactive Integrated Support Model (PRISM) intervention. *Studies in Conflict & Terrorism*, 44(8), 625-645. doi:10.1080/1057610X.2019.1577016

- Conley, C. (2019). *Examen des outils d'évaluation du risque élaborés pour les personnes radicalisées et de leur application en milieu correctionnel (R-425)*. Ottawa, ON : Service correctionnel du Canada.
- Dalgaard-Nielsen, A. (2013). Promoting exit from violent extremism: Themes and approaches. *Studies in Conflict & Terrorism*, 36(2), 99-115.
- Dawson, L. (2019). Clarifying the explanatory context for developing theories of radicalization: Five basic considerations. *Journal for Deradicalization*, (18), 146-184.
- Dean, C. (2014). The healthy identity intervention: The UK's development of a psychologically informed intervention to address extremist offending. Dans *Prisons, terrorism and extremism* (pp. 89-107), Routledge.
- Dean, C., Feve, S. et Kessels, E. (2018). *Countering violent extremism in prisons: Good practices guide*. Tiré du site web du Global Center on Cooperative Security : [https://www.veocompendium.org/downloads/GC\\_2018\\_Oct\\_GPG.pdf](https://www.veocompendium.org/downloads/GC_2018_Oct_GPG.pdf)
- Eijkman, Q. et Roodnat, J. (2017). Beware of branding someone a terrorist: Local professionals on person-specific interventions to counter extremism. *Journal for Deradicalization*, (10), 175-202.
- El-Said, H. (2015). *New approaches to countering terrorism: Designing and evaluating counter radicalization and de-radicalization programs*. Londres, R-U : Palgrave Macmillan. doi:10.1057/9781137449979
- Fernandez, C. et de Lasala, F. (2021). *Risk assessment in prison*. Tiré du site web de l'Union européenne : [https://ec.europa.eu/home-affairs/system/files/2021-04/ran\\_cons\\_overv\\_pap\\_risk\\_assessment\\_in\\_prison\\_20210210\\_en.pdf](https://ec.europa.eu/home-affairs/system/files/2021-04/ran_cons_overv_pap_risk_assessment_in_prison_20210210_en.pdf)
- Götsch, K. (2017). Austria and the threats from Islamist radicalisation and terrorist involvement: An overview of governmental and non-governmental initiatives and policies. *Journal for Deradicalization*, (12), 169-191. Tiré de : <https://journals.sfu.ca/jd/index.php/jd/article/download/114/95>
- Gouvernement britannique. (2020). *Channel duty guidance: Protecting people vulnerable to being drawn into terrorism*. Tiré de : [https://assets.publishing.service.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment\\_data/file/964567/6.6271\\_HO\\_HMG\\_Channel\\_Duty\\_Guidance\\_v14\\_Web.pdf](https://assets.publishing.service.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/964567/6.6271_HO_HMG_Channel_Duty_Guidance_v14_Web.pdf)
- Hamm, M. S. (2007). *Terrorist recruitment in American correctional institutions: An exploratory study of non-traditional faith groups* (Sponsored by the National Institute of Justice). Tiré du site web du département de la Justice des États-Unis, Office of Justice Programs : <http://www.ncjrs.gov/pdffiles1/nij/grants/220957.pdf>
- Hettiarachchi, M. (2018). Rehabilitation to deradicalise detainees and inmates: A counter terrorism strategy. *Journal of Policing, Intelligence and Counter Terrorism*, 13(2), 267-283. doi:10.1080/18335330.2018.1476774
- Horgan, J. et Braddock, K. (2010). Rehabilitating the terrorists?: Challenges in assessing the effectiveness of de-radicalization programs. *Terrorism and Political Violence*, 22(2), 267-291. doi:10.1080/09546551003594748

- International Centre for the Study of Radicalisation. (2020). *Extremist offender management in Europe: Country reports*. Tiré de : <https://icsr.info/wp-content/uploads/2020/07/ICSR-Report-Extremist-Offender-Management-in-Europe-Country-Reports.pdf>
- Ionescu, A., Nadolu, B., Moza, D. et Lobont, F. (2017). *R2PRIS methodological framework: State of the art analysis and collection of approaches* (R2PRIS Radicalisation Prevention in Prisons). Tiré du site web de l'Union européenne : [https://ec.europa.eu/programmes/erasmus-plus/project-result-content/6146db19-b02a-460b-9c68-ef67f55f7bf8/IO1\\_Eng.pdf](https://ec.europa.eu/programmes/erasmus-plus/project-result-content/6146db19-b02a-460b-9c68-ef67f55f7bf8/IO1_Eng.pdf)
- Istiqomah, M. (2012). Indonesian de-radicalization program: A reformation on the correctional institution. *US-China Law Review*, 9(3), 264-274.
- Knudsen, R. A. (2020). Measuring radicalisation: Risk assessment conceptualisations and practice in England and Wales. *Behavioral Sciences of Terrorism and Political Aggression*, 12(1), 37-54. doi:10.1080/19434472.2018.1509105
- Michel, S. et Stys, Y. (2014). *Utilisation des programmes et des interventions auprès de délinquants radicalisés purgeant une peine de ressort fédéral au Canada* (R-345). Ottawa, ON : Service correctionnel du Canada.
- Michel, S. et Stys, Y. (2015). *Organisations criminelles : étude des pratiques de gestion des gangs dans les établissements du Canada* (R-347). Ottawa, ON : Service correctionnel du Canada.
- Office des Nations Unies contre la drogue et le crime. (2016). *Handbook on the management of violent extremist prisoners and the prevention of radicalization to violence in prisons* (Série de manuels sur la justice pénale). Vienne, Autriche : chez l'auteur. Tiré de : [https://www.unodc.org/pdf/criminal\\_justice/Handbook\\_on\\_VEPs.pdf](https://www.unodc.org/pdf/criminal_justice/Handbook_on_VEPs.pdf)
- Parvez, T. (2011). Challenges of establishing a rehabilitation programme in Pakistan. Dans *Terrorist rehabilitation and counter-radicalisation: New approaches to counter-terrorism* (p. 127), New York, NY : Routledge.
- Powis, B., Randhawa, K. et Bishopp, D. (2021). An examination of the structural properties of the Extremism Risk Guidelines (ERG22+): A structured formulation tool for extremist offenders. *Terrorism and Political Violence*, 33(6), 1141-1159. doi:10.1080/09546553.2019.1598392
- Pressman, D. E. (2009). *Décisions relatives à l'évaluation du risque d'extrémisme politique violent* (2009-02). Tiré du site web de Sécurité publique Canada : <https://www.securitepublique.gc.ca/cnt/rsrscs/pblctns/2009-02-rdv/2009-02-rdv-fra.pdf>
- Pressman, D. E. et Flockton, J. (2012). Calibrating risk for violent political extremists and terrorists: The VERA 2 structured assessment. *The British Journal of Forensic Practice*, 14(4), 237-251. doi:10.1108/14636641211283057
- Queensland Corrective Services. (2021). *Implications of right-wing extremism in the corrections system: Prevalence, risks and best practices* (officiel, 16 mars 2021). Brisbane, Australie : chez l'auteur.

- Qureshi, A. (2015). PREVENT: Creating “radicals” to strengthen anti-Muslim narratives. *Critical Studies on Terrorism*, 8(1), 181-191. doi:10.1080/17539153.2015.1005938
- Schuurman, B. et Bakker, E. (2016). Reintegrating jihadist extremists: Evaluating a Dutch initiative, 2013–2014. *Behavioral Sciences of Terrorism and Political Aggression*, 8(1), 66-85. doi:10.1080/19434472.2015.1100648
- Scott, T. (2017). *Évaluer la susceptibilité à l'influence des groupes (R-390)*. Ottawa, ON : Service correctionnel du Canada.
- Service correctionnel du Canada. (2012). *Radicalization strategy working group definition*. Ottawa, ON : chez l'auteur.
- Service correctionnel du Canada. (2019). *Planification correctionnelle et profil criminel (Directive du commissaire 705-6)*. Ottawa, ON : chez l'auteur.
- Silke, A. et Veldhuis, T. (2017). Countering violent extremism in prisons: A review of key recent research and critical research gaps. *Perspectives on Terrorism*, 11(5), 2-11.
- Skleparis, D. et Augestad Knudsen, R. (2020). Localising ‘radicalisation’: Risk assessment practices in Greece and the United Kingdom. *The British Journal of Politics and International Relations*, 22(2), 309-327. doi:10.1177/1369148120910987
- State of New South Wales, Department of Justice, Inspector of Custodial Services. (2018). *The management of radicalised inmates in NSW*. Tiré de : <https://www.inspectorcustodial.nsw.gov.au/content/dam/dcj/icsnsw/documents/the-management-of-radicalised-inmates-in-nsw.pdf>
- Stern, J. et Pascarelli, P. (2020). Prison-based deradicalization: What do we need to determine what works?. Dans S. J. Hansen et S. Lid (éds.), *Routledge handbook of deradicalisation and disengagement* (pp. 111-127), Londres, R-U : Routledge. doi:10.4324/9781315387420
- Stys, Y., Gobeil, R., Harris, A. J. R. et Michel, S. (2014). *Les extrémistes violents dans les établissements fédéraux : estimation de la radicalisation et de la vulnérabilité à la radicalisation dans la population de délinquants sous responsabilité fédérale (R-313)*. Ottawa, ON : Service correctionnel du Canada.
- Stys, Y., McEachran, R. et Axford, M. (2016). *Regarder en avant : appliquer les leçons tirées de la gestion des délinquants radicalisés au système correctionnel fédéral du Canada (R-384)*. Ottawa, ON : Service correctionnel du Canada.
- Sumpter, C., Wardhani, Y. K. et Priyanto, S. (2021). Testing transitions: Extremist prisoners re-entering Indonesian society. *Studies in Conflict & Terrorism*, 44(6), 473-494. doi:10.1080/1057610X.2018.1560666
- Todd, A. J. (2013). Preventing the “neutral” chaplain? The potential impact of anti-“extremism” policy on prison chaplaincy. *Practical Theology*, 6(2), 144-158. doi:10.1179/1756073X13Z.0000000006
- van der Heide, E. J. et Schuurman, B. W. (2018). Reintegrating terrorists in the Netherlands: Evaluating the Dutch approach. *Journal for Deradicalization*, (17), 196-239.

- van der Heide, L. et Kearney, O. (2020). *The Dutch approach to extremist offenders*. International Centre for Counter-Terrorism (ICCT). doi:10.97812345/2020.4.01
- van der Heide, L., van der Zwan, M. et van Leyenhorst, M. (2019). *The practitioner's guide to the galaxy – A comparison of risk assessment tools for violent extremism*. International Centre for Counter-Terrorism (ICCT). doi:10.19165/2019.1.07
- Vejvodová, P. et Kolář, O. (2020). Training prison staff to recognize inmate radicalisation. *Security Journal*, 33(4), 552-564. doi:10.1057/s41284-019-00192-8
- Webber, D., Chernikova, M., Kruglanski, A. W., Gelfand, M. J., Hettiarachchi, M., Gunaratna, R., ... Belanger, J. J. (2018). Deradicalizing detained terrorists. *Political Psychology*, 39(3), 539-556.
- Weeks, D. (2021). Lessons learned from UK efforts to deradicalize terror offenders. *CTC Sentinel*, 14(3), 33-39.

## Annexe A : Examen des différentes administrations

Administration	Stratégies de gestion	Évaluation du risque	Interventions et programmes	Réinsertion	Formation du personnel	Références
<b>Algérie</b>	Séparation et concentration, selon le niveau de sécurité et de risque du délinquant.					ONU DC 2016
<b>Autriche</b>			Counselling en déradicalisation par l'intermédiaire de l'association DERAD – programme communautaire		Formation et éducation du personnel correctionnel liées aux délinquants radicalisés et extrémistes facilitées par une équipe spéciale créée en 2015, et le plan d'action de l'administration pénitentiaire autrichienne sur la prévention de l'extrémisme et la déradicalisation.	Götsch, 2017; Vejdová et Kolář, 2019
<b>Australie</b>	Dispersion et séparation utilisées dans diverses administrations				Un programme de sensibilisation à la radicalisation et à l'extrémisme est proposé au personnel qui interagit avec des délinquants radicalisés en détention et dans la collectivité.	Queensland Corrective Services, 2021
<b>Nouvelle-Galles-du-Sud</b>	Le High Risk Management Correctional Centre, également appelé « supermax », accueille les délinquants radicalisés à risque élevé dans des cellules séparées	L'outil RADAR permet de consigner tous les volets de l'individu et de son environnement, et consiste en deux évaluations : un dépistage initial pour déterminer si l'individu est adapté au reste de l'évaluation; et une évaluation approfondie des risques et des besoins pour déterminer si une intervention est appropriée et pour concevoir un plan de gestion des cas. L'outil RADAR a été conçu pour examiner uniquement le comportement	Le modèle de soutien intégré proactif (PRISM) est dispensé par des psychologues et des chefs religieux, ainsi que par d'autres employés et intervenants. Il est habituellement offert aux délinquants en détention, mais peut également être offert aux délinquants dans la collectivité.			Cherney, 2021; CSNSW, 2018; van der Heide et coll., 2019

Administration	Stratégies de gestion	Évaluation du risque	Interventions et programmes	Réinsertion	Formation du personnel	Références
		plutôt que l'idéologie ou les croyances, et tous les indicateurs reposent sur des faits comportementaux observables.				
<b>Nouvelle-Galles-du-Sud (suite)</b>		L'outil RADAR est utilisé pour évaluer les délinquants qui approchent de la date de leur prochaine libération et il n'est pas utilisé pour évaluer le risque à l'admission.  La VERA-2R n'est utilisée que pour les délinquants radicalisés en détention.				
<b>Belgique</b>	Dispersion et concentration	La VERA-2R est utilisée pour orienter les décisions, comme la stratégie de gestion, les mesures de sécurité individuelle et les restrictions concernant les visiteurs et les contacts avec d'autres délinquants.	Il n'y a pas de programme officiel de déradicalisation. Au lieu de cela, des programmes volontaires, individualisés et multidisciplinaires sont proposés (p. ex. soutien psychologique, traumatisme, religion, compétences professionnelles et projets de réinsertion).	Programmes de désengagement disponibles par l'intermédiaire d'entités fédérales, comme le Centre for the Assistance of People concerned by any Radicalism or Extremism leading to Violence. Ce programme n'est pas exclusif aux délinquants, mais est offert aux délinquants en détention.	Le personnel de l'administration pénitentiaire belge travaillant dans les unités spécialisées gérant les délinquants radicalisés reçoit une formation et une éducation sur l'extrémisme radical. Une formation complémentaire est en cours d'élaboration.	ICSR, 2020; Ionescu et coll., 2017; Vejvodová et Kolář, 2019
<b>République tchèque</b>		Le système d'identification analytique de la radicalisation (SAIRO) vise à aider le personnel à reconnaître la radicalisation de délinquants et examine 74 indicateurs dans cinq dimensions. Il a été conçu dans l'intention qu'aucune formation ne soit nécessaire pour l'utiliser correctement.			Un atelier intensif de trois jours couvre les questions liées à la radicalisation et au recrutement, ainsi que la manière de reconnaître la radicalisation. On y montre également comment l'extrémisme peut se manifester dans un milieu correctionnel. L'importance des tatouages et des symboles associés aux groupes extrémistes par rapport aux autres délinquants est également abordée.	Vejvodová et Kolář, 2019

Administration	Stratégies de gestion	Évaluation du risque	Interventions et programmes	Réinsertion	Formation du personnel	Références
<b>Danemark</b>			Le programme de déradicalisation – Back on Track (BOT) est une intervention de mentorat en milieu carcéral proposée aux délinquants vulnérables à la radicalisation/extrémisme. Les mentors aident les délinquants à relever les défis pratiques et les motivent à modifier leur mode de vie.		Dans le cadre du programme EXIT, une formation de sensibilisation est dispensée au personnel correctionnel. Les mentors du programme BOT participent à cinq séminaires de deux jours et à un cours supplémentaire de deux jours sur l'extrémisme et la radicalisation.	Stern et Pascarelli, 2020; Queensland Corrective Services, 2021; ONUDC, 2016
<b>France</b>	Dispersion et isolation, au cas par cas	Les agents de probation, les psychologues, les éducateurs et les chefs religieux (comme les imams) collaborent pour évaluer le « degré de dangerosité » de chaque délinquant radicalisé. Le plan de gestion est fondé sur cette évaluation. On ne connaît pas d'autres détails.	Participer à des ateliers; certains sont dirigés par des intervenants extérieurs. Certains délinquants islamistes radicalisés discutent de leurs croyances et de leur idéologie avec un imam; l'objectif est de déconstruire leur idéologie et leurs croyances.		Formation de trois semaines avant de travailler dans un établissement avec des délinquants radicalisés.	ICSR, 2020; ONUDC, 2016
<b>Allemagne</b>	Dispersion		Le Violence Prevention Network est un réseau de programmes à facettes multiples. Prendre des responsabilités – Se détacher			ICSR, 2020; Stern et Pascarelli, 2020
<b>Grèce</b>	Au cas par cas	L'outil d'évaluation du risque du Observable Indicators Manual permet d'évaluer le risque de radicalisation et la vulnérabilité à celle-ci.	Les programmes de réhabilitation sont proposés sur une base volontaire, dans le but d'aborder les problèmes liés aux relations sociales, à l'éducation, à la famille, aux conditions de vie, à l'emploi, à la toxicomanie et à la dépendance à d'autres substances, ainsi que les condamnations pénales antérieures. En outre, des services d'éducation, de formation professionnelle, de			ICSR, 2020; Skleparis et Augestad Knudsen, 2020

Administration	Stratégies de gestion	Évaluation du risque	Interventions et programmes	Réinsertion	Formation du personnel	Références
<b>Indonésie</b>	Dispersion		sport et de culture sont proposés afin de contribuer au désengagement des comportements extrémistes et terroristes. Établir un nouveau réseau social composé d'amis, de la famille, d'une aide psychologique et d'une formation professionnelle	Le programme de déradicalisation en Indonésie se compose de quatre étapes. En fonction de la durée de sa peine et de son bon comportement, le délinquant franchit les étapes de sa réinsertion dans la population carcérale, puis dans la collectivité.		Istiqomah, 2012; ONUUDC, 2016
<b>Italie</b>					Cours de trois jours qui aide le personnel à gérer la sensibilité religieuse des délinquants musulmans et lui fournit des connaissances sur l'islam afin que les délinquants ne puissent pas exploiter le manque de connaissances du personnel.	ONUUDC 2016
<b>Malaisie</b>	Concentration		Le programme de déradicalisation de la prison de Kamunting vise à intervenir sur l'idéologie extrémiste qui a motivé les infractions et les actions, et à la mettre en contraste avec d'autres enseignements de l'islam; à enseigner les valeurs civiques appropriées; à fournir un soutien psychologique; et à offrir une formation professionnelle pour aider à préparer le délinquant à sa libération			ONUUDC 2016
<b>Maroc</b>	Dispersion					ONUUDC 2016

Administration	Stratégies de gestion	Évaluation du risque	Interventions et programmes	Réinsertion	Formation du personnel	Références
<b>Pays-Bas</b>	Concentration	L'évaluation du risque d'extrémisme violent, version 2 révisée (VERA-2R) a été conçue pour évaluer le risque des individus violents motivés par une idéologie. La VERA-2R a été mise à jour afin d'y ajouter des indicateurs de motivation supplémentaires ciblés comme pertinents dans le processus de radicalisation et de passage à l'acte.	Les interventions sont adaptées à chaque détenu sur la base de son plan de détention et de réinsertion. Les détenus ont la possibilité de s'adonner à d'autres activités comme le travail, l'éducation, le sport, les loisirs, le temps passé à l'extérieur ou le temps consacré à l'orientation spirituelle.			van Heide et coll., 2019
<b>Nigéria</b>		L'administration pénitentiaire nigériane a créé un outil d'évaluation des risques avec le soutien de l'équipe de soutien technique de l'Union européenne pour les défis évolutifs du Nigéria en matière de sécurité, après un examen de la VERA-2R. Un outil comportant 47 indicateurs a été mis au point; il fournit l'ensemble minimal de facteurs de risque à prendre en compte.			Avant d'être formé, le personnel est soumis à un processus de sélection et de vérification. L'équipe de soutien technique de l'Union européenne pour les défis évolutifs du Nigéria en matière de sécurité a dispensé au personnel une formation portant sur divers sujets, tels que les buts, les objectifs et la manière d'intervenir auprès des délinquants.	Barkindo et Bryans, 2016
<b>Norvège</b>	Dispersion		Fournit un programme de mentorat volontaire, qui est une initiative spéciale destinée à faciliter le désengagement et à contribuer à la réhabilitation des délinquants extrémistes. En outre, tous les détenus sont tenus de participer à des programmes qui encouragent le changement de comportement criminel, à des programmes cognitivo-comportementaux ainsi qu'à des activités de loisirs (p. ex. sportives).	Si cela peut être organisé avec les partenaires régionaux, des programmes de mentorat sont proposés aux délinquants radicalisés.	L'administration pénitentiaire norvégienne met actuellement en place des coordonnateurs ayant des connaissances dans le domaine de la radicalisation et de l'extrémisme violent. Les coordonnateurs fournissent des conseils et des directives au personnel. Des modules de formation sont disponibles, et un programme de formation sur Internet est en cours d'élaboration. Aucune autre information n'est disponible.	ICSR 2020 Ionescu et coll., 2017

Administration	Stratégies de gestion	Évaluation du risque	Interventions et programmes	Réinsertion	Formation du personnel	Références
<b>Pakistan</b>			Le programme de réhabilitation des terroristes s'appuie sur la religion, dans le but de les réorienter en leur fournissant une compréhension claire de la religion. Il propose également un système de réinsertion professionnelle, où les détenus peuvent suivre une formation d'électricien, de charpentier ou d'opérateur informatique.			Parvez, 2011
<b>Philippines</b>			On y offre le système d'apprentissage alternatif, programme éducatif disponible pour tous les détenus.			ONU DC 2016
<b>Roumanie</b>					Le personnel reçoit des formations offertes par divers experts et spécialistes européens et internationaux.	Ionescu et coll., 2017
<b>Arabie Saoudite</b>			Stratégie de prévention, de réhabilitation et de suivi. Les programmes prévoient une « rééducation » idéologique et un dialogue entre les détenus et les spécialistes de la religion. Le programme prévoit également une assistance psychologique et professionnelle.	Approche globale de la déradicalisation. Dans la collectivité, les délinquants radicalisés reçoivent une aide financière jusqu'à ce qu'ils soient financièrement stables et sont encouragés à poursuivre leurs études. Ils peuvent également recevoir une aide financière pour faciliter les mariages.		Stern et Pascarelli, 2020; Queensland Corrective Services, 2021; ONU DC 2016
<b>Espagne</b>	Approches de dispersion et de concentration en fonction de l'affiliation au groupe extrémiste.		Offre un programme thérapeutique d'intervention en matière de radicalisation violente avec des détenus islamistes. Il s'agit d'un programme volontaire, individualisé et axé sur le désengagement.			ICSR, 2020; ONU DC, 2016; Webber et coll., 2018

Administration	Stratégies de gestion	Évaluation du risque	Interventions et programmes	Réinsertion	Formation du personnel	Références
<b>Sri Lanka</b>			Offre un programme de réinsertion des terroristes qui est accessible aux terroristes des Tigres tamouls (LTTE). Il comprend sept composantes : éducative, professionnelle, psychologique, spirituelle, récréative, culturelle ou familiale et communautaire.			Stern et Pascarelli, 2020
<b>Suède</b>	Dispersion	Tous les délinquants sont évalués au moyen de l'évaluation du risque, des besoins et de la réceptivité. Si le personnel estime qu'une évaluation plus poussée est nécessaire, la VERA-2R peut être utilisée pour une évaluation plus poussée des délinquants radicalisés.	Il n'existe pas de programme particulier de déradicalisation ou de désengagement. Le personnel élabore plutôt un plan individualisé basé sur l'évaluation du risque, des besoins et de la réceptivité. L'intervention est axée sur les besoins liés aux facteurs criminogènes du détenu et sur ses attitudes, ses valeurs et ses choix de vie.			ICSR 2020
<b>Turquie</b>	Séparation		Pas de programme spécialisé; cependant, accès aux interventions individuelles et de groupe.			ONU DC 2016
<b>Royaume-Uni</b>						
<b>Angleterre et Pays de Galles</b>	Dispersion et isolement	L'Extremism Risk Guidance (ERG22+) est la principale évaluation du risque utilisée en Angleterre et au Pays de Galles pour les délinquants condamnés pour des infractions liées au terrorisme. Elle examine 22 indicateurs répartis sur trois dimensions.	Deux programmes de réhabilitation primaire : 1. Intervention pour une identité saine (Healthy Identity Intervention) 2. Programme de désistement et de désengagement		La trousse <i>Developing Dialogue</i> a été élaborée pour aider le personnel à comprendre les idéologies extrémistes. La trousse fournit au personnel du matériel et des connaissances pour l'aider à engager le dialogue avec les délinquants radicalisés au sujet de leurs convictions extrémistes	Cherney, 2021; ICSR, 2020; Queensland Corrective Services, 2021;
<b>Angleterre et Pays de Galles (suite)</b>		L'Extremism Risk Screen (ERS) permet d'évaluer les délinquants non radicalisés au				Skleparis et Augestad Knudsen,

<b>Administration</b>	<b>Stratégies de gestion</b>	<b>Évaluation du risque</b>	<b>Interventions et programmes</b>	<b>Réinsertion</b>	<b>Formation du personnel</b>	<b>Références</b>
		Royaume-Uni en cas d'implication ou d'intérêt possible pour des groupes, des causes ou des idées extrémistes. Le cadre d'évaluation de la vulnérabilité (Vulnerability Assessment Framework) évalue les non-délinquants et est généralement utilisé pour évaluer les personnes âgées de moins de 20 ans.				2020; ONUDC, 2016
<b>États-Unis</b>	<b>Indiana</b>				Le centre de transition confessionnel vise à faciliter la transition entre l'incarcération et la vie dans la collectivité, et utilise une approche de désengagement.	ONUDC 2016
<b>Bureau de probation du</b>	<b>Minnesota</b>		Approche à plusieurs niveaux, qui comprend le mentorat, le conseil, l'éducation religieuse, l'assistance sociale, l'emploi et l'aide professionnelle, ainsi que l'engagement familial.			Queensland Corrective Services, 2021